

LFRANCILIEN

Numéro
100

LE MEILLEUR MOYEN
D'ATTIRER DES TALENTS,
C'EST DE LEUR RACONTER
UNE HISTOIRE...

LA VÔTRE.

LE B●N J●B

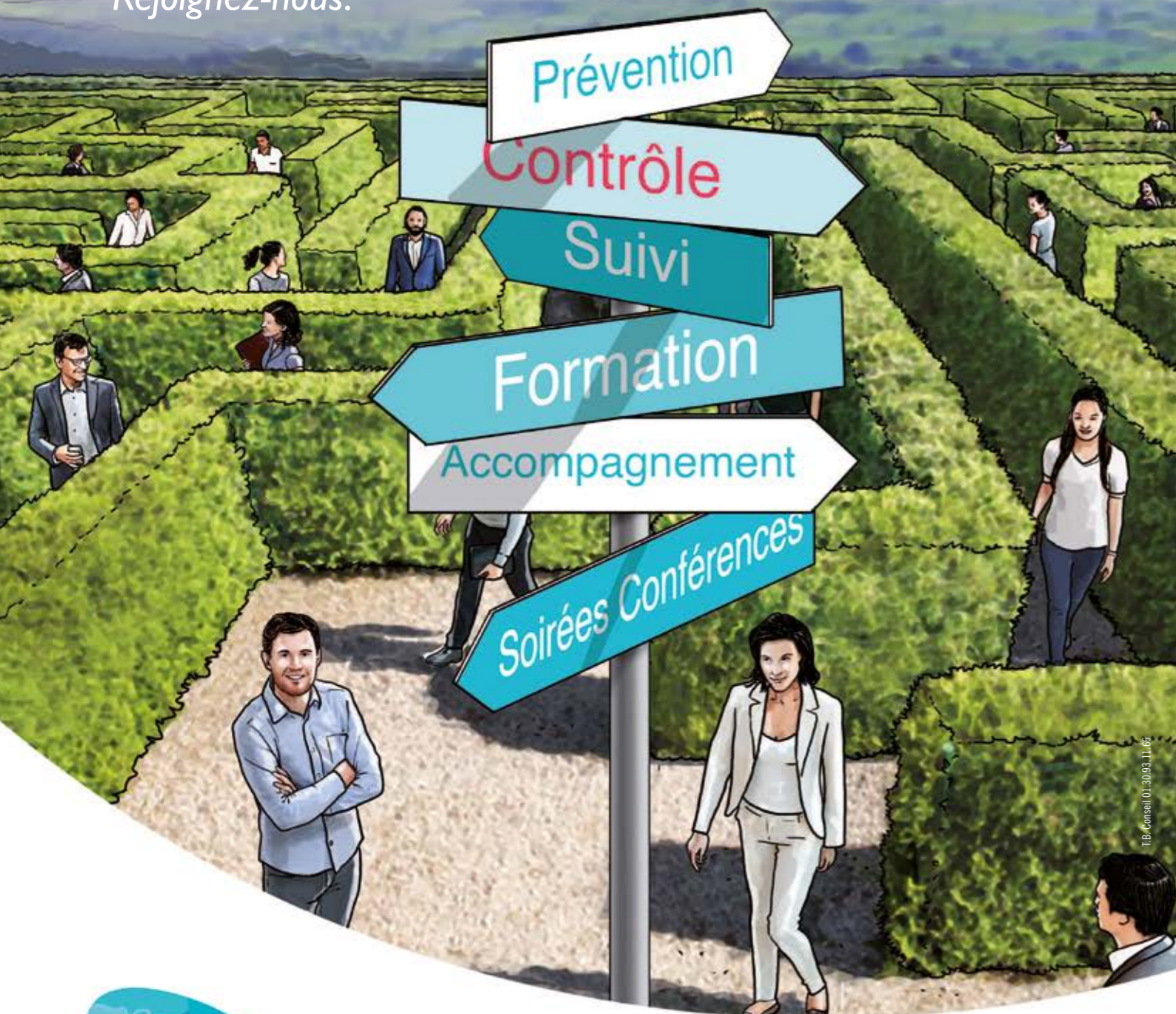
lebonjob.com

DÉCOUVRIR
A quoi servent
vos cotisations ?

SE TRANSFORMER
Le nouveau 50
rue de Londres

S'INSPIRER
Les 100 qualités
(et défauts) d'un bon
expert-comptable

Tous les chemins mènent à Terra Gestion.
Rejoignez-nous.



 Terra Gestion
Il n'y a pas que des chiffres entre nous

Que vous soyez Experts Comptables ou Adhérents désireux de rejoindre Terra Gestion, le moment est venu de mettre nos talents en commun. Nous avons à cœur d'être actifs dans tous les aspects de notre activité : de la prévention à la formation en passant par l'accompagnement, ou encore l'information avec nos soirées conférences animées par des personnalités du monde de l'économie. De la Seine-et-Marne à l'Essonne et désormais à Paris, 11.000 entreprises et plus de 1.000 Cabinets nous font confiance. Fidèles à nos engagements depuis maintenant 40 ans, nous avons aujourd'hui la volonté de poursuivre notre développement en Ile-de-France. **Contactez-nous. C'est avec grand plaisir, que nous nous rencontrerons.**

PARIS : 33, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS • Tel. : 01 42 65 41 64 • contact75@terragestion.com

MELUN : 259, rue Pierre-et-Marie-Curie CS 10088 Vaux-le-Pénil 77007 MELUN cedex • Tel. : 01 64 79 76 00 • contact77@terragestion.com

EVRY : 3, avenue du General-de-Gaulle CS 70328 Lisses 91021 EVRY cedex • Tel. : 01 84 18 00 10 • contact91@terragestion.com

LFRANCILIEN

Revue trimestrielle de l'Ordre des experts-comptables région Paris Île-de-France, éditée par Actions-Experts

► E.U.R.L. au capital de 350 000 €

► RCS N° Paris B417 494 739 APE 741C

► ISSN - N°1287 - 4140

► TVA intracommunautaire FR 53417494739

► Diffusion: 12 500 exemplaires

► www.oec-paris.fr
Tél : 01 55 04 31 33
50, rue de Londres
75008 Paris

► E-mail: lefrancilien@oec-paris.fr

► Directeur de publication: Laurent Benoudiz

► Comité de rédaction:
Michel Bohdanowicz
Philippe Bonnin
Raphaële Bortolin
Céline Ducleux
Isabelle Faujour
Hervé Gbego
Mélicha Gillot
Margaux Massin
Mickaël Brun
Fabrice Heuvrard
Virginie Roitman

► Conception graphique & maquette: Julie Marie

► Conception page de couverture: Oxygène Communication

► Crédits photos:
Olivier Marrache
Xavier Curtat
Christophe Lebedinsky
iStock

► Impression: YD Print

► Régie publicitaire: APAR
Tél : 01 41 49 02 90



Après 15 mois de travaux, l'Ordre est enfin pleinement opérationnel dans un bâtiment entièrement rénové disposant de 14 salles de formation, d'une nouvelle salle du Conseil au 6^{ème} étage et d'un accueil agrandi et lumineux.

Plus beau, plus grand et moins cher ! De la tour Montparnasse (pour les plus anciens) à la rue des Petits Champs, il aura fallu 25 ans à l'Ordre pour disposer d'un lieu unique regroupant la CRCC de Paris, l'Asforef et l'institution ordinale. De l'acquisition de l'immeuble en 2010 à sa rénovation et son agrandissement en 2018, il aura ensuite fallu l'énergie et l'engagement de trois mandatures pour mener à bien ce projet ambitieux pour notre institution et notre profession. **Notre dossier spécial** (voir page 19) retrace ces huit années grâce aux témoignages des différents protagonistes. Qu'il me soit à nouveau permis de saluer et de rendre crédit à **Serge Anouchian**, à l'initiative de l'opération, à **Bernard Lelarge** et **Françoise Berthon**, présidents à l'époque qui ont lancé les premières études avec l'aide de **Catherine Hanser**, et enfin à **Julien Tokarz**, qui a fait déposer le permis de construire et réaliser l'appel d'offres pour le lancement de ce chantier de 7 millions d'euros.

Si, sous la présidence de **Stéphane Cohen**, le projet alternatif d'un déménagement a aussi été étudié, force a été de reconnaître fin 2016 que la réalisation de ces travaux était la meilleure décision à prendre. C'est ainsi que la mandature actuelle a pu voter, début 2017 et quelques jours avant l'expiration définitive du permis de construire (!), le lancement de cette opération. Un vote réalisé à l'unanimité des élus de l'Ordre, grâce au soutien constructif de **Philippe Bonnin**, et de la CRCC de Paris, sous l'impulsion de son Président, **Jean-Luc Flabeau**. C'est bien l'union de toutes ces énergies positives qui a permis d'avancer et de progresser : merci à eux !

Dans un cadre moderne et rénové, il fallait un effort particulier en matière de décoration. Un groupe Mécénat Artistique a donc été mis en place, animé par **Laurent Arrouasse** et **Guillaume Proust**, pour acquérir des œuvres originales. Les découvrir sera une raison supplémentaire de nous rendre visite lors d'une prochaine formation à l'Asforef ou lors de la journée portes ouvertes réservée à la profession que nous organiserons prochainement.

Malgré les désagréments liés aux travaux de ces 15 derniers mois, les services de l'Ordre sont restés très actifs. Après BBusi et PON, nous lançons une nouvelle plateforme destinée aux étudiants à la recherche de stage, d'alternance et/ou d'une première expérience. Celle-ci regroupera tous les cabinets volontaires au sein d'un site : **lebonjob.com** (voir dossier page 25). Cet outil de promotion de notre profession permettra aux jeunes de trouver le bon job au sein de votre cabinet. Un job riche d'expérience, permettant un exercice multiple, une expérience qui a du sens en offrant d'accompagner chaque jour créateurs et chefs d'entreprise dans leurs projets.

Le Bon Job est l'outil préalable et indispensable pour permettre à l'Ordre de s'engager dans l'accompagnement des cabinets en matière de recrutement. Ce site permettra en effet d'être présent auprès des écoles et des universités, et de leur montrer la diversité des cabinets franciliens susceptibles d'accueillir leurs étudiants. Il existe grâce à l'énergie déployée par **Antoine Dalakoupeyan** depuis six mois dans ce projet. Désormais, votre participation, à travers votre inscription sur **lebonjob.com**, est indispensable à son succès : c'est donc bien uniquement tous ensemble que nous pourrons avancer et progresser !

Bonne lecture. ♦

PAR LAURENT BENOUDIZ
PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES RÉGION PARIS ÎLE-DE-FRANCE

 @lbenoudiz

“
C'est l'union de toutes les énergies positives
qui permet d'avancer et de progresser.
”

ENSEMBLE

LE PRO DE LA PROTECTION SOCIALE

73^e CONGRÈS
DE L'ORDRE
DES EXPERTS-
COMPTABLES

RETROUVEZ-NOUS
du 10 au 12 octobre 2018
à Clermont-Ferrand
Stand C31



3 entreprises du BTP sur 4
nous confient leur santé et leur prévoyance



Près de 70 activités spécifiques du BTP
sont couvertes par nos garanties sur-mesure

C'est pourquoi 92 %* des experts-comptables
recommandent PRO BTP

La protection sociale des PROS
PRÉVOYANCE - SANTÉ - ASSURANCES

PRO BTP
GROUPE

LFRANCILIEN

PARTICIPER

- 07 **FLASH BACK**
RÉTROSPECTIVE N°100
- 08 **RENDEZ-VOUS**
TRANSFAIR 2018
- 10 **PARTICIPEZ !**
ADHÉRER AUX AEC

DÉCOUVRIR

- 13 **EXERCICE ILLÉGAL**
QUE FAIT L'ORDRE ?
- 14 **ADMINISTRATION ET FINANCES**
À QUOI SERVENT
VOS COTISATIONS ?
- 16 **INNOVATION**
LE LAB 50
- 19 **LE NOUVEAU**
50 RUE DE LONDRES

SE TRANSFORMER

- 25 **LE BON JOB**
LA VITRINE DES CABINETS

PROGRESSER

- 29 **OUTILS**
IMAGE PME IDF
- 34 **MANAGEMENT ET PERFORMANCE**
LA NOMOPHOBIE

S'INSPIRER

- 36 **STRATÉGIE DE CABINET**
NOUVEAUX OUTILS,
NOUVELLES STRATÉGIES ?
- 38 **SPÉCIAL NUMÉRO 100**
LES 100 QUALITÉS (ET DÉFAUTS)
D'UN BON EXPERT-COMPTABLE



10
L'ORDRE EN DÉPARTEMENTS



19
SPÉCIAL NOUVEAUX BUREAUX



25
LA NOUVELLE VITRINE DES CABINETS



29
IMAGE PME IDF



36
NOUVEAUX OUTILS

**CONSEILLER
FINANCIER**

**COACH
D'ENTREPRISE**



PARTENAIRE DU PLUS
JEUNE VAINQUEUR DE
L'HISTOIRE DE LA FORMULE 1
MAX VERSTAPPEN



BOOSTEZ VOTRE POUVOIR DE DÉCISION

AVEC EXACT. LE LOGICIEL DE GESTION EN LIGNE

Les experts-comptables ambitieux savent tirer parti d'un monde en perpétuelle évolution. En collaborant avec leurs clients dans le Cloud. En transformant le flux grandissant de données en informations utiles pour les décisionnaires. Parce que le futur de l'expertise-comptable est au-delà de la production comptable. Dans l'accompagnement des entreprises, pour leur permettre de booster leur pouvoir de décision.

Découvrez comment booster la collaboration avec vos clients grâce à la gestion nouvelle génération dans le Cloud.

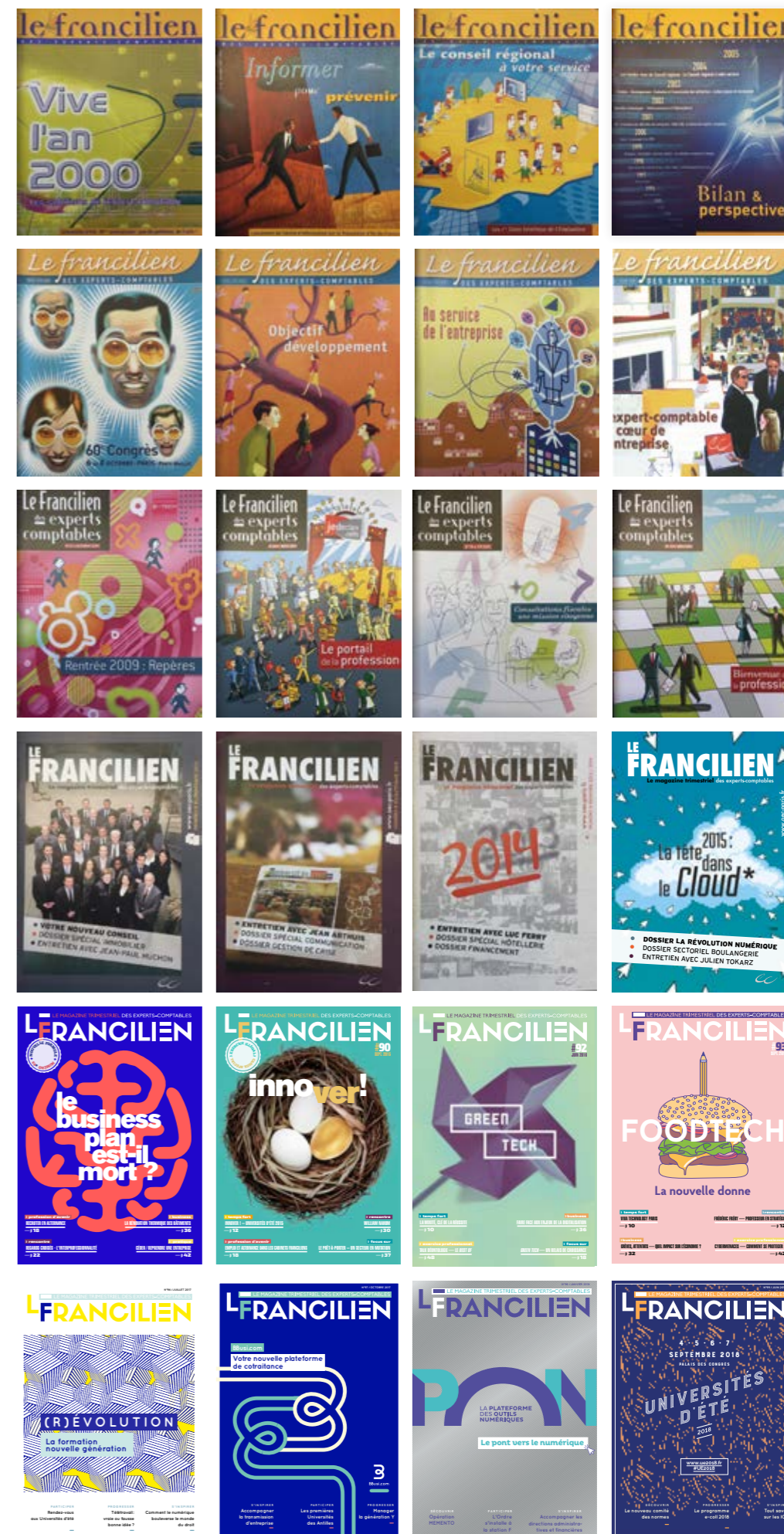
Pour en savoir plus, rendez-vous sur exact.com/fr

= exact

RÉTROSPECTIVE N° 100

25 ANS,
100 NUMÉROS

Il y a 25 ans, William Nahum, alors président de l'Ordre de Paris Ile-de-France, annonçait avec fierté la création du magazine de l'expert-comptable francilien, un « outil de communication et d'échanges qui nous rapproche plus encore de vos préoccupations. » Au fil des années, c'est peu dire que le look du magazine a évolué, en témoigne cet échantillon de couvertures... Mais l'esprit, lui, est toujours resté le même : vous informer, vous inspirer et valoriser les talents qui contribuent au rayonnement de la profession.



NUMÉRO 1 • JUIN 1993

TRANSFAIR

UNE MANIFESTATION FAITE POUR VOUS...
ET VOS CLIENTS !

Dès 2012, l'Ordre francilien a pris la mesure du potentiel économique que représente l'accompagnement de la transmission d'entreprise. Et décider de créer, en partenariat avec les notaires, puis les commissaires aux comptes, les avocats et la CCI de Paris IDF, la première manifestation destinée à la fois aux professionnels et leurs clients : les JTE, devenues ensuite Transfair. Nous avons décidé de confier l'organisation de Transfair 2018 au groupe Infopro Digital, leader de l'information BtoB. Forts de leurs 60 titres de presse (*Le Moniteur, LSA, L'Usine Nouvelle...*) et de leur solide expérience en organisation de salons incontournables (Patrimonia, les Journées du Courtage...), nous sommes sûrs qu'ils sauront donner à cet événement, et par la même occasion à notre profession, le rayonnement qu'ils méritent.

POURQUOI VENIR À TRANSFAIR 2018 ?

INSPIREZ-VOUS

Temps forts de la manifestation, les conférences plénières permettent de débattre des enjeux et de l'actualité de la transmission d'entreprise, avec l'intervention d'experts, de personnalités politiques, et de chefs d'entreprise qui viendront témoigner de leur expérience. Prenez de la hauteur et faites le plein d'inspiration en participant aux deux conférences plénières de cette année.

FORMEZ-VOUS

Participez aux ateliers de formation gratuite afin d'approfondir ou mettre à jour vos connaissances en matière fiscale, comptable ou juridique pour vous permettre d'accompagner votre clientèle dans ses opérations de transmission d'entreprise.

BÉNÉFICIEZ DE COACHING ET D'ATELIERS DE « SAVOIR-ÊTRE »

En tant que professionnel de la transmission, votre rôle va bien plus loin que celui de technicien en matière comptable, fiscale ou juridique. Vous détenez le rôle de réel conseiller et de confident auprès de votre client. Comment créer une relation de confiance et de proximité ? Comment le sensibiliser sur l'importance d'anticiper son projet de transmission ? Comment accompagner les cédants et repreneurs sur le long terme ? Nos experts vous conseillent.

RÉSEAUZEZ POUR CRÉER DES ÉQUIPES GAGNANTES DE TRANSACTION

Transfair est le lieu de l'interprofessionnalité par excellence, où les professionnels de la transmission mettent en valeur leur expertise technique et leurs connaissances du marché. Faites le plein de bonnes pratiques et échangez avec vos confrères et autres professionnels du conseil afin de créer votre propre équipe interprofessionnelle, experte dans l'accompagnement des chefs d'entreprise dans leurs projets de transmission d'entreprise.

RENCONTREZ UN VISITORAT QUALIFIÉ POUR DÉVELOPPER VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES

Rencontrez des chefs d'entreprise ayant un projet de croissance externe, de reprise ou de transmission sur le court et moyen terme et sensibilisez-les sur l'importance de l'anticipation de cette opération. Tissez, dès le salon, une relation de confiance avec ces chefs d'entreprise, et accompagnez-les dans leur démarche de transmission dans les mois qui suivent.

Si vous souhaitez réaliser des consultations gratuites pour rencontrer les chefs d'entreprise, contactez Raphaële Bortolin, rbortolin@oec-paris.fr.

Transfair est une manifestation faite pour vous et vos clients : invitez-les à vous y retrouver et à venir s'informer sur la transmission d'entreprise !

Rendez-vous le 4 décembre 2018,
au Palais Brongniart pour participer à Transfair,
les Rencontres de la transmission d'entreprise.



TRANSFAIR

LES RENCONTRES
DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

4 DÉCEMBRE 2018
PALAIS BRONGNIART, PARIS

TRANSFAIR, LES RENCONTRES DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE, C'EST :

- Un temps fort pour toutes les parties concernées par le développement et la transmission des entreprises, et qui s'appuie sur la conviction suivante : « **La transmission d'entreprise n'est pas seulement une histoire d'argent et de chiffres, c'est aussi une histoire d'HOMMES** ».
- Un lieu d'interprofessionnalité avec un contenu riche, des acteurs incontournables, des débats, des échanges.

Les nouveautés 2018

- Un espace dédié aux témoignages de chefs d'entreprise cédants et repreneurs,
- Du coaching et des ateliers de savoir-être,
- Des temps et des espaces dédiés au networking, afin de faciliter les rencontres entre les professionnels et les futurs cédants et repreneurs d'entreprise.

Programme détaillé
et inscriptions sur www.transfair.pro

Contact : Priscille Arrivé,
Chargée de Marketing Relations
Exposants et Visiteurs
priscille.arrive@infopro-digital.com

AGENDA

CLUB FISCAL

JEUDI 20 SEPTEMBRE

Salons Hoche, 9 avenue Hoche - Paris 8^{ème}
8h30/10h30 : Sociétés de personnes et plus-values :
point d'actualité et opportunités

CLUB PATRIMOINE

MARDI 25 SEPTEMBRE

Grand Palais, avenue du Général Eisenhower - Paris 8^{ème}
17h00/19h00 : Stratégie de transmission d'entreprise
à titre gratuit ou onéreux
Cette conférence est également organisée en département,
consultez la programmation sur clubpatrimoine.oec-paris.fr

CLUB SOCIAL

JEUDI 27 SEPTEMBRE

Ecole du notariat, 10 Rue Traversière - Paris 12^{ème}
14h15-15h15 : Protection sociale des entreprises du BTP
15h30/17h30 : Changement de convention collective :
comment gérer ?

MATINALE COMITÉS D'ENTREPRISE

MARDI 02 OCTOBRE

Espace Athènes Services, 8 rue d'Athènes - Paris 8^{ème}
9h00/11h00 : Les nouvelles modalités des missions légales
de l'expert-comptable

FORUM NATIONAL DES ASSOCIATIONS

MERCREDI 17 OCTOBRE

Palais des Congrès, Porte Maillot
A cette occasion, le comité Associations animera 2 ateliers
et conférences. Programme détaillé à venir sur
www.forumdesassociations.com

LES UNIVERSITÉS DES ANTILLES

DU 21 AU 28 OCTOBRE

Inscriptions sur univantilles.oec-paris.fr

L'ORDRE EN DÉPARTEMENTS

Les associations d'expertise comptable (AEC) représentent l'Ordre francilien dans les départements et permettent un lien de proximité avec les cabinets éloignés de Paris. Depuis janvier 2017, le conseil régional les soutient, les aide à étendre leur zone d'influence et à territorialiser au maximum les formations.

POUR LES PROFESSIONNELS DU CHIFFRE AUSSI, L'UNION FAIT LA FORCE

Les experts-comptables des petits et moyens cabinets exercent parfois leur activité de manière isolée. C'est pour minimiser cette distance avec leurs confrères et consœurs, et créer un véritable réseau de professionnels, que certains se sont réunis il y a plus de 40 ans maintenant en associations départementales.

En Ile-de-France, les associations d'expertise comptable (AEC) sont présentes dans les 7 départements limitrophes de Paris. Lieu d'échange et de partage, elles permettent la mise en place d'une vraie relation confraternelle. Accueil des jeunes confrères, partage des bonnes pratiques, entraide vis-à-vis des confrères en difficulté, possibilité de trouver des clients, délocalisation des formations... les missions des AEC, variées, sont axées sur la défense de la profession avec une attention particulière pour les experts-comptables des petites et moyennes structures, même si, comme le précise Olivier Cerf, coordinateur des AEC au sein de l'Ordre de Paris IDF, « tout le monde doit être représenté dans les AEC ». Enfin, ces associations ont aussi pour but d'assurer le relationnel avec les institutions et les pouvoirs publics (Chambre de commerce, Chambre des métiers, Centre des impôts, etc.).

« Jusqu'à très récemment, l'Ordre était représenté par des élus du conseil, les délégués départementaux, dont je faisais alors partie », explique Nicolas Yakoubowitch. Charge à ces derniers de tisser des liens et de collaborer avec les AEC. Dans un souci d'efficacité et de rationalisation des actions, Laurent Benoudiz a eu l'idée, à son arrivée à la présidence de l'Ordre, de supprimer les délégués départementaux et de confier la représentation de l'Ordre directement aux AEC. « En tant qu'élus, Olivier Cerf et moi avons la charge de faire le lien entre les AEC et l'Ordre, de coordonner leurs actions, d'encourager le partage de bonnes pratiques entre les départements. »

UN PARTENARIAT GAGNANT/GAGNANT POUR UN MEILLEUR SERVICE AUX CONFRÈRES

Ces structures étant associatives et non pas institutionnelles, il a fallu formaliser un partenariat qui définit clairement les attentes et les rôles de chaque partie prenante. « Le partenariat laisse aux AEC leur autonomie décisionnelle et n'interfère pas dans leur lobbying départemental », précise Olivier Cerf. « De leurs côtés, les AEC s'engagent à organiser des assemblées générales et rencontres régulières avec les adhérents. » Le Conseil régional, de son côté, leur fournit les listes et répertoires des experts-comptables dans leur zone géographique afin qu'elles étendent leur zone d'influence, leur donne les moyens de mieux communiquer, leur verse une subvention pour organiser des événements de proximité et met à leur disposition un catalogue de formations plus étendu pour accroître leur offre de services. Ce partenariat met en valeur le rôle des AEC, qui ont désormais les moyens de devenir incontournables pour tous les professionnels, et de rayonner sur l'ensemble du département !

QUATRE BONNES RAISONS D'ADHÉRER À UNE AEC :



1. Se former continuellement sans avoir besoin de se déplacer à Paris

Assistez régulièrement à des formations décentralisées : matinales d'information, conférences du Club Patrimoine, événements du Club Social et du Club Fiscal, formations ASFOREF...



2. Créer des relations solides avec vos consœurs et confrères

Étendez votre réseau professionnel pour échanger des bonnes pratiques, développer des missions en cotraitance ou partager vos problématiques quotidiennes.



3. Devenir acteur du développement économique de votre département

Prenez part, aux côtés des institutions locales, à des actions menées au service de la création, du développement et de la transmission d'entreprise.



4. Participer au rayonnement de la profession

Devenez porte-parole de la profession à l'occasion des événements locaux et faites la promotion des activités complémentaires de conseils et de services, souvent méconnues des entrepreneurs !



ENCORE DES QUESTIONS SUR LES ASSOCIATIONS D'EXPERTS-COMPTABLES ? CONTACTEZ VOTRE AEC LA PLUS PROCHE !

AEC 77

Président : Jean-Paul MORIM
AEC77@oec-paris.fr
Prix de l'adhésion annuelle : 50€



AEC 93

Président : Henri GRILLET
AEC93@oec-paris.fr
Prix de l'adhésion annuelle : 80 € + 8 € par salarié supplémentaire



AEC 78

Président : Benoît VIOLIER
AEC78@oec-paris.fr
Prix de l'adhésion annuelle : 60 €



AEC 94

Président : Christelle PUJO
AEC94@oec-paris.fr
Prix de l'adhésion annuelle : 80 €



AECC 91

Président : Régis SAMUEL
AEC91@oec-paris.fr
www.aecc91.com
Prix de l'adhésion annuelle : 210 €



AEC 95

Président : Patrick SOUSSANA
aec95@oec-paris.fr



AEC 92

Président : Marc TENNERONI
AEC92@oec-paris.fr
Prix de l'adhésion annuelle : 50 €



INNOVATION

UNE NOUVELLE SOLUTION DE CRÉDIT POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT

Pour les experts-comptables désireux d'aider leurs clients à se développer, Christophe Linza a imaginé Créditfox. Adapté aux besoins des entrepreneurs, ce crédit d'un nouveau genre rencontre un beau succès...

Pourquoi avoir créé Créditfox ?

Christophe Linza : Courtier en crédit professionnel, je collabore depuis dix ans avec des experts-comptables. Nous voyons de nombreuses entreprises freinées dans leur développement, faute de trésorerie. J'ai donc cherché comment améliorer leurs disponibilités, pour financer les projets.

En quoi consiste Créditfox ?

C.L. : C'est un accélérateur de développement, à deux niveaux : en rééchelonnant les crédits en cours, nous allégeons les mensualités... mais en plus, nous versons une trésorerie immédiate aux entrepreneurs. Grâce à notre double réponse, ils peuvent accéder plus facilement à de nouveaux financements.

Quel est le processus ?

C.L. : Seul un expert-comptable peut accéder à notre logiciel en ligne, grâce à des codes personnels. Pour soumettre un dossier, il renseigne la

situation de son client et il télécharge la liasse fiscale, en mode sécurisé. C'est simple et rapide. Le logiciel Créditfox ayant été développé pour répondre en direct, il analyse les données en temps réel. Si le dossier est éligible, Créditfox envoie à l'expert-comptable une projection des nouvelles mensualités et le gain de trésorerie suite au rachat des encours de prêt. Nous soumettons ensuite le dossier complet à nos partenaires bancaires, avec un taux de réussite de plus de 90% depuis notre lancement.

À quels entrepreneurs s'adresse Créditfox ?

C.L. : En priorité aux commerçants indépendants, PME et réseaux de franchisés qui cherchent à se développer dans le confort et qui ont pour projet d'acquiescer un fonds de commerce, financer des travaux, embaucher des commerciaux... En outre, la société doit être en bonne santé et avoir au moins deux bilans.



CHRISTOPHE LINZA
FONDATEUR DE CRÉDITFOX

«En matière de conseil, Créditfox offre une forte valeur ajoutée»



DANIEL KESSOUS,
EXPERT-COMPTABLE, GROUPE CECCA

«Notre cabinet est spécialisé dans les TPE, les PME, les start-up et les franchises. Nos clients qui souhaitent se développer ont des besoins en trésorerie. Or, demander un crédit à une banque est fastidieux, long et incertain. A contrario, Créditfox a l'avantage de la simplicité. Dix minutes suffisent pour soumettre un dossier et recevoir une proposition précise. Le service est gratuit pour les experts-comptables et il offre une forte valeur ajoutée en matière de conseil pour nos clients.»

À CHAQUE BESOIN SA SOLUTION

Dans cet exemple, Créditfox refinance un crédit de 106 475 € et l'allonge de 24 mois.

SOLUTION N° 1 : En plus du refinancement, Créditfox apporte une trésorerie immédiate égale à 10% du crédit initial, soit 10 648 €. Au final, chaque mensualité est réduite de - 1 902 € (calcul automatisé du logiciel).

SOLUTION N° 2 : Le client a besoin de 80 000 € de trésorerie pour son projet. Créditfox l'intègre au nouveau crédit. Au final, chaque mensualité est réduite de - 210 € (calcul après concertation avec l'expert-comptable du besoin réel de son client en fonds de roulement).

SITUATION DE DÉPART	SITUATION AVEC CRÉDITFOX				
	Nouvel encours	Durée restante	Gain de trésorerie immédiat	Nouvelles mensualités	Allègement des mensualités
Encours 106 475 €					
Mensualité 4 600 €	123 511 €	48 mois	+ 10 648 €	2 698 €	- 1 902 €
Durée restante 24 mois	192 863 €	48 mois	+ 80 000 €	4 390 €	- 210 €

Les pénalités de remboursement, les charges financières et les honoraires de courtage sont inclus dans les montants des nouvelles mensualités.

POUR TOUT SAVOIR SUR LA LUTTE CONTRE L'EXERCICE ILLÉGAL

Depuis des années, le Conseil régional de Paris IDF lutte avec acharnement contre le fléau représenté par l'exercice illégal de notre profession. Face à ce défi, un nombre important de mesures originales ont été mises en place. Les moyens humains et techniques ont été démultipliés afin de contrer les pirates du chiffre qui détruisent des entreprises, portent atteinte à l'image de la profession et favorisent toutes les fraudes. Pour informer clairement notre profession et nos partenaires, il nous a paru nécessaire de consacrer un rapport en forme de bilan mais qui présente également les futures actions.

Ce compte-rendu d'activité étayé par des faits, des exemples et des chiffres, s'articule autour de quatre grandes parties. Tout d'abord, le droit et l'importante jurisprudence cohérente et protectrice pour la profession, qui s'est dessinée ces dernières années autour de cette infraction.

Ensuite, la présentation de la **situation à Paris et en Ile-de-France**, où les illégaux sont plus nombreux que les experts-comptables. Pour exemple en 2017, 394 nouvelles officines ont été identifiées. Vous constaterez à la lecture du rapport que la polyvalence de leur endémique activité frauduleuse, génère un impressionnant manque à gagner pour la profession.

Sont ensuite déclinées les multiples **actions** de l'Ordre, servies par différents acteurs au bénéfice de la répression, mais également de la prévention.

Sont enfin évoqués **8 axes d'intervention à créer ou à développer** dans les mois futurs. Enfin, la liste des **principales condamnations**.

Le suivi de l'évolution quantitative et typologique de cette délinquance, ainsi que celui de son impact économique sera réalisé grâce à la création d'un **observatoire régional de la comptabilité illégale (OBRCI)**, qui produira dorénavant, chaque année un rapport dédié.

En conclusion, l'ensemble des données et éléments, légitiment la publication de ce document qui rend compte à la profession de l'utilisation des importants moyens mis en œuvre pour combattre ce phénomène. Il renforce également notre légitimité aux yeux de notre Tutelle,



de la Justice, de la Police et de tous nos partenaires, qui seront ainsi informés des efforts concrets particulièrement conséquents, engagés par la profession au service de l'ordre public économique. ♦



Consultez le rapport de l'Exercice illégal dans son intégralité sur www.oec-paris.fr

A QUOI SERVENT VOS COTISATIONS ?

Appartenir à un Ordre régional vous impose le paiement de cotisations annuelles. Notamment calculé en fonction de la taille de votre cabinet et du nombre de salariés, ce versement participe aux actions et aux travaux menés par votre institution, au service de la profession francilienne. Mais à quoi servent-elles concrètement ? On vous dit tout !

Par **Vital Saint-Marc**, président de la commission Administration et Finances de l' OEC Paris IDF.

Le Conseil du 23 mai 2018 a arrêté les comptes du CRO Paris Ile-de-France ainsi que les comptes agrégés incluant Actions Experts, la filiale en charge des événements de l'Ordre, l'Asforef, notre organisme de formation et 50% de la SCI du 50, rue de Londres, détenue avec la CRCC de Paris.

L'année 2017 s'est traduite par un chiffre d'affaires agrégé de 15,7 millions d'euros (15,3 millions en 2016) avec un résultat net à 691 K€ (contre 240 en 2016).

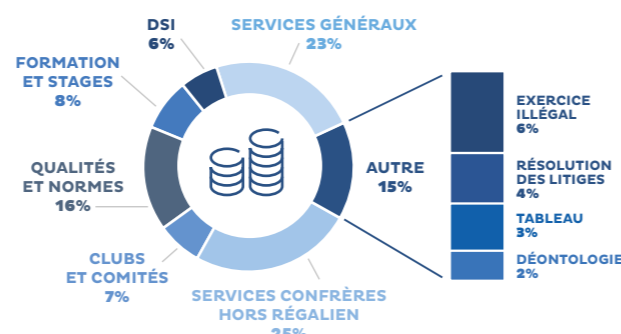
La progression du chiffre d'affaires provient essentiellement de la bonne performance de l'Asforef (7,2 millions contre 6,8 millions en 2016) tandis que l'amélioration du résultat repose principalement sur une plus forte maîtrise des charges de fonctionnement de l'institution : 288 K€ de réduction sur le budget de communication malgré le lancement du Club Patrimoine et des Universités des Antilles et 263 K€ de réduction du poste honoraires autres que formation pour les principales variations. Il est à relever que l'année 2017 a également subi l'effet négatif des travaux qui ont conduit à augmenter le recours à la location de salles externes pour les formations de l'Asforef à hauteur de 200 K€.

En 2017, l'Ordre Paris Ile-de-France a collecté 13,1 millions d'euros de cotisations dont 7,1 millions ont été reversées au CSO (54,2%). Ainsi, les cotisations obligatoires des confrères représentent 5803 K€ (contre 5850 K€ en 2016) sur 15,7 millions d'euros de recettes, soit 37% des recettes de l'Ordre.

Après allocation des charges de personnel aux différents secteurs analytiques, les coûts de fonctionnements de l'Ordre (hors Asforef) représentent un budget en 2018 de 5,6 millions d'euros qui se répartit à hauteur de 23% pour les services généraux, 32% pour les services aux confrères hors domaine régalien (Congrès, Universités d'Eté, Accueil confrères, Allo Impôts, magazine

Le Francilien, Loi de finances, Club Fiscal, Social et Patrimoine, Talks...), 16% pour le contrôle qualité et 29% pour les autres domaines régalien (Stage, litiges, Tableau, Déontologie, lutte contre l'exercice illégal).

BUDGET 2018



Concernant l'Asforef, la formation obligatoire des stagiaires représente 2,4 millions d'euros de recettes sur 7,2 millions. Les deux tiers du chiffre d'affaires sont donc réalisés sur un marché concurrentiel. L'ouverture au 1^{er} septembre 2018 des 14 salles de formation au 50 rue de Londres permettant d'accueillir avec un niveau de qualité et de performance exceptionnel plus de 280 participants permettra de poursuivre l'effort de formation à destination des confrères et de leurs collaborateurs concourant à la croissance du chiffre d'affaires et du résultat de notre institut de formation. ♦



Les comptes 2017 seront présentés lors de l'Assemblée Générale de l'Ordre qui se tiendra lors des Universités d'été au Palais des Congrès de Paris, le mercredi 5 septembre 2018



Centre de Gestion Agréé Interentreprise
Association des Professions Libérales

Wagram



Pour vos clients Commerçants Artisans

www.centrewagram.fr

Pour vos clients Professions Libérales

www.association-wagram.fr

Nos services

- Adhésion : un bulletin remplissable en ligne
- Un espace Expert-comptable sécurisé sur notre site :
 - Liste de vos clients
 - Etat d'avancement du traitement de leur dossier
 - Informations pratiques
 - Statistiques professionnelles

Pour vos clients adhérents

- Un espace Adhérent sécurisé sur notre site
 - Etat d'avancement du dossier
 - Planning des réunions d'information
 - Actualités fiscales
- Assistance téléphonique
- Consultation sur rendez-vous
- Bulletins d'information
- Des collaborateurs à leur écoute

Cotisations 2018

BIC - 260 € HT

BNC - 240 € HT

Micro-entrepreneurs : 72 € TTC

Adhésion au cours de la 1^{ère} année d'activité : 60 € HT

Paris siège social

149, avenue de Wagram 75017 Paris

Tél. 01 47 64 12 61 Fax 01 46 22 64 79

Chatou

57, bd de la République 78406 Chatou cedex

Centre de Gestion Agréé Interentreprise Wagram

Tél. 01 30 53 33 51 Fax 01 30 53 24 72

E-mail : cgaiw@centrewagram.fr

www.centrewagram.fr

Association des Professions Libérales Wagram

Tél. 01 30 53 77 05 Fax 01 30 53 77 06

E-mail : aplw@association-wagram.fr

www.association-wagram.fr

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

RDV DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR



I y a tout juste un an, à l'issue des UE 2017, la CRCC de Paris et l'OEC Paris Ile-de-France décidaient de créer ensemble leur observatoire de l'intelligence artificielle, le LAB50. A la fois pour observer les innovations technologiques et ce qu'elles permettent dans les cabinets, mais également pour voir ce qu'il se passe à l'étranger, ressentir les frustrations et les attentes clients que pourraient résoudre l'IA et définir les limites réglementaires et éthiques. Notre ambition est également de partager le plus efficacement possible nos constats avec l'ensemble des membres de la profession afin d'enrichir leur réflexion stratégique.

Septembre 2017, Universités d'été de la profession comptable francilienne, Laurent Alexandre est venu parler d'intelligence artificielle... de son impact inévitable, colossal sur nos métiers. Et de s'étonner qu'aucune profession libérale ne crée d'observatoire pour constater, analyser et anticiper. Alors qu'elles sont en première ligne !

Un conseil qui n'est pas tombé dans l'oreille de sourds. Puisqu'illico, la CRCC de Paris et l'Ordre des experts-comptables de Paris Ile-de-France ont entamé des réflexions allant vers la création de leur observatoire de l'IA : le LAB 50.

Un énième observatoire ? Avec les sempiternelles platitudes : « tout change... ça perturbe... il faut innover » ? Ou bien l'écueil narcissique qui consiste à se délecter de son propre reflet dans le miroir, l'imaginant immuable, jusqu'à en oublier le décor... qui lui bouge à vive allure ?

Le paradoxe de la Reine Rouge

Notre ambition : passer de l'autre côté du miroir justement. Une référence au deuxième volet du chef-d'œuvre de Lewis Carroll, *Alice au pays des merveilles*, et à ce passage au cours duquel Alice rencontrant la Reine Rouge, se met à courir frénétiquement avec elle, tout en s'émuant de ne pas voir le paysage changer. Et la Reine de lui répondre : « Ici, il faut courir pour rester à la même place. Pour aller quelque part, il faudrait courir deux fois plus vite ».

Une référence qui a également donné son nom à une hypothèse de la biologie évolutive, selon laquelle « l'évolution permanente d'une espèce est nécessaire pour maintenir son aptitude suite aux évolutions des espèces avec lesquelles elle coévolve ». Le parallèle avec l'économie d'une profession n'est guère éloigné... En somme, le LAB50 a pour objectif d'observer et comprendre les évolutions des techniques, des clients et des autres professions, afin de déterminer le rythme auquel nous devons nous-mêmes évoluer pour ne pas perdre de terrain, surtout pour en gagner.

Qui veut correctement observer, doit faire preuve de méthode...

La première consiste à catégoriser les thèmes : nous en avons déterminé 4.

Le premier est essentiellement technologique : machine learning, hardware, data, blockchain, possibilités d'automatisation... Quelles sont les avancées technologiques susceptibles de changer nos modes de production ? Soit pour les rendre plus efficaces, soit moins coûteux, soit plus fiables.

Le deuxième tient à l'expérience client : en interrogeant de manière qualitative différentes typologies de clients de cabinets, nous voulons connaître leurs critiques positives et négatives ainsi que leurs attentes. Et la manière dont elles évoluent... la sociologie du numérique n'est pas très loin.



Le troisième est connexe aux deux premiers et consiste à observer à l'international comment nos confrères et collègues innover. Et ce que nous pouvons raisonnablement acculturer.

Ce qui interroge un quatrième thème : la réglementation, l'éthique et le management. Car toute évolution doit à la fois s'appuyer sur nos équipes de collaborateurs et respecter la réglementation, comme nous nous y sommes engagés en prêtant serment.

Autour de ces quatre thématiques, notre objectif est de rassembler la plus large documentation possible. Et en la matière, il y a pléthore. De qualité variable : un tri s'impose. Il s'agit également d'interroger les meilleurs experts pour les faire réagir à nos problématiques réelles.

Observer, certes... mais sans omettre de restituer !

Bien entendu, nos synthèses et nos analyses n'ont pas vocation à rester confidentielles. Pour les partager avec vous, un site dédié a été créé afin d'y publier régulièrement des articles thématiques qui seront relayés sur les réseaux sociaux. Et pourquoi pas de recueillir de la sorte vos réactions et suggestions ?

Le LAB50 sera également heureux de vous rencontrer lors des Universités d'été, et notamment dans le cadre de son événement « Le Tribunal des Générations Futures ». A cette occasion, le LAB50 présentera de manière très originale ses premiers travaux avec, pour titre un brin provocateur : « L'obsolescence des professions du chiffre est-elle programmée ? ». Pour notre part, notre conviction est claire : une profession capable d'un véritable travail d'observation se réserve un temps d'avance.

Suggérer des solutions ?

Le LAB50 n'a pas vocation à dicter aux cabinets leur stratégie. D'une part, parce qu'elles sont multiples et, d'autre part, car elles dépendent des objectifs et de la culture propre à chacun.

Notre ambition est donc, avant tout, d'alimenter les branches de l'analyse stratégique que mèneront, à leur rythme, les cabinets.

Mais pourquoi pas également, susciter des coopérations entre professionnels ?

Faut-il diversifier son offre ou plutôt se concentrer sur son offre de service actuelle tout en la renouvelant ? C'est seulement vous qui pourrez répondre à cette question en pleine conscience. Et, c'est à cette pleine conscience que nous voulons nous adresser.

En somme, pour reprendre l'hypothèse de la Reine Rouge couplé avec le darwinisme, ceux qui survivent ne sont pas nécessairement les plus robustes ni les plus intelligents, mais ceux qui s'adaptent. La disparition de Neandertal au profit de Sapiens en atteste. Mais s'adapter n'est pas non plus une tactique de feu follet. On ne change pas son fusil d'épaule chaque matin au gré de ses sensations... D'où l'importance d'observer et d'analyser. Sans oublier à un moment donné de décider ! Et le Lab50 est ce poste d'observation et d'analyse privilégié. Il ne vous reste qu'à l'investir ! ♦



Pour commenter et participer aux travaux du Lab50, rendez-vous sur notre blog : www.lalab50.fr



14 000 adhérents / 2 000 experts-comptables membres correspondants

**FRANCE GESTION :
plus que jamais votre partenaire !**

**En 2018,
allons plus loin !**

La fusion du CGA France Gestion et de l'AGA France Gestion Professions Libérales en un Organisme Mixte de Gestion, FRANCE GESTION

La création d'un nouveau logo et la refonte totale de notre site Internet. Outre les services auxquels vous êtes à présent habitués, vous aurez accès au meilleur de l'information avec :

LesEchos.fr

toute l'information économique à travers de nombreuses thématiques (social, fiscal, juridique, métiers...)

Previsissima
Tout sur ma protection sociale

toute l'information, toutes les réponses à vos questions en matière de protection sociale

Infodoc-experts
droit fiscal, droit social et droit des sociétés

le service d'information du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, pour toutes les actualités sociales et fiscales*

La mise à disposition gratuite de très nombreuses applications professionnelles pour votre smartphone

Depuis plus de 40 ans vous faites confiance à nos associations créées à l'initiative d'Experts-Comptables et administrées par ceux-ci avec vos clients... continuez !!!

A très bientôt sur www.france-gestion.fr

* Cet avantage est réservé aux Experts-Comptables membres correspondants associés.

FRANCE GESTION pour les artisans, commerçants et professions libérales

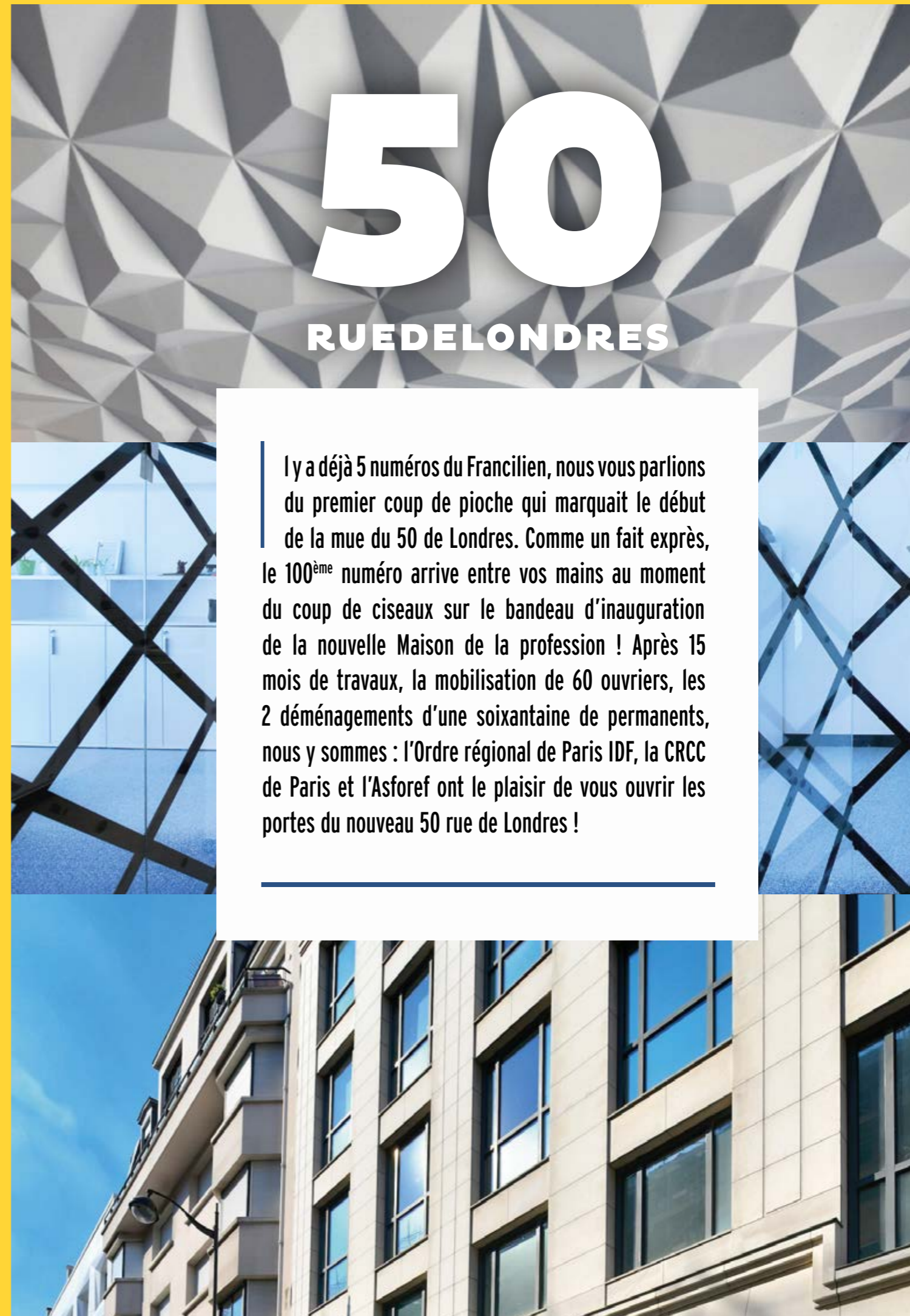
50 ter rue de Malte - 75540 Paris Cedex 11 • Tél : 01 43 14 40 50 • Fax : 01 43 14 40 70 • mél : paris@france-gestion.fr
7 rue des Chantiers - 78000 Versailles • Tél : 01 39 07 49 49 • Fax : 01 39 07 49 10 • mél : versailles@france-gestion.fr

www.france-gestion.fr

50

RUEDELONDRES

Il y a déjà 5 numéros du Francilien, nous vous parlons du premier coup de pioche qui marquait le début de la mue du 50 de Londres. Comme un fait exprès, le 100^{ème} numéro arrive entre vos mains au moment du coup de ciseaux sur le bandeau d'inauguration de la nouvelle Maison de la profession ! Après 15 mois de travaux, la mobilisation de 60 ouvriers, les 2 déménagements d'une soixantaine de permanents, nous y sommes : l'Ordre régional de Paris IDF, la CRCC de Paris et l'Asforef ont le plaisir de vous ouvrir les portes du nouveau 50 rue de Londres !



50 RUE DE LONDRES

Plus de salles pour vous accueillir, plus d'espaces pour vous accompagner dans votre exercice professionnel, plus d'occasions d'imaginer des projets en synergie, plus de raisons de développer de nouveaux services... Voilà le projet ambitieux de vos institutions depuis presque 10 ans. Retour sur l'histoire du nouveau 50 rue de Londres avec ceux qui sont à l'origine de ce chamboulement !

2009/2010

L'Ordre des experts-comptables de Paris Ile-de-France et la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris ont désormais une maison commune dans le quartier dynamique de St-Lazare

Serge Anouchian,
Président de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de 2010 à 2012

« En 2010, l'Ordre et la Compagnie souhaitaient se rapprocher. J'étais à l'époque vice-président de la CRCC de Paris, et j'ai été chargé de la recherche de locaux susceptibles d'accueillir les deux institutions. Il s'agissait de trouver un immeuble d'environ 1200 m², au centre de Paris, où l'on pouvait facilement se garer. J'ai visité une vingtaine d'immeubles avant qu'un de mes clients me conseille de contacter Foncia Entreprises. 48 heures après, je visitais le 50 rue de Londres. Situé à côté de la gare Saint-Lazare, possédant 140 places de parking, il répondait à nos critères. Et très vite, nous avons su qu'il y avait des droits supplémentaires à construire, ce que les études techniques ont ensuite confirmé. »

2011/2012

Un achat immobilier qui peut prendre encore plus de valeur

Catherine Hanser,
ancienne présidente de la commission Administration et Finances de l'Ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France

« L'Ordre d'Ile-de-France a acheté le 50 rue de Londres en décembre 2009, et en tant que vice-présidente Administration et Finances, j'ai beaucoup travaillé sur le sujet (création de la SCI, plan de financement, etc.). Environ un an après l'achat, je regardais le jardin de la fenêtre de mon bureau lorsqu'une pensée a surgi : s'il n'y avait aucun jardin autour de nous, alors notre jardin était sûrement constructible. Avec l'aide d'un de mes clients, je me suis renseignée et nous avons découvert que nous possédions pour le jardin des droits à construire limités à la construction d'un type de bâtiment comme une école. C'est exactement ce dont nous avions besoin, pour loger les salles de formation de l'Asforef... Je suis allée au dernier conseil régional de la mandature, fin 2012 avec cette nouvelle. Nous avons mandaté un architecte, chargé de faire avancer ce projet, et il a découvert que nous pouvions aussi surélever notre bâtiment d'un étage ! »

2013/2014

L'extension du 50 rue de Londres est signée, la projection peut commencer !

Julien Tokarz,
président du Conseil régional des experts-comptables de 2012 à 2014

« L'idée de l'extension de l'immeuble est apparue sous la mandature de Françoise Berthon, présidente de l'Ordre régional des experts-comptables Ile-de-France et de Serge Anouchian, vice-président de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes. Lorsque nous avons compris que le jardin nous permettait de construire 650 m² supplémentaires et que nous pouvions surélever le bâtiment, nous avons déposé un permis de construire, et, sous ma présidence, nous avons fait réaliser des études, un projet, un appel d'offres... »

2015/2016

Etude et analyse financière de pistes alternatives (déménagement), évaluation de l'immeuble avant et après travaux, examen des réponses reçues à l'appel d'offres



2017/2018

Début de la mandature de Laurent Benoudiz : lancement officiel des travaux. Objectif principal des travaux réaffirmé : faire de la formation des confrères une priorité en leur offrant des espaces d'accueil dédiés !

Cécile de Saint Michel,
présidente de l'Asforef

« Pour la première fois de son histoire, l'Asforef va se trouver dans les mêmes locaux que le Conseil régional des experts-comptables d'Ile-de-France et la Compagnie régionale des commissaires aux comptes. Jusqu'à présent, seuls les services administratifs de l'Asforef et quelques salles de formation étaient au 50 rue de Londres. Réunir les 3 entités dans les mêmes locaux va faciliter les rencontres, et fluidifier les contacts entre les stagiaires, les formateurs et les institutions. C'est fondamental : la formation est le garant de l'avenir de la profession. Financièrement, cette solution est très avantageuse pour l'Asforef : la partie du financement des travaux à notre charge correspond à ce que nous dépensions auparavant pour les locations de salle de formation. Mais cet argent revient à la profession, et lui permet de se constituer un patrimoine immobilier. »

Martin Armingeat,
président de 2AD Architecture, Architecte maître d'ouvrage

« Construire un bâtiment en milieu occupé, avec 65 collaborateurs sur site, constitue un réel défi. Nous avons dû gérer une opération à tiroirs, complexe, qui a nécessité des autorisations particulières. Le chantier de restructuration de la gare Saint-Lazare, tout proche, a limité notre champ d'action : nous ne pouvions pas utiliser d'espace dans la rue, ni installer de palissades... Les travaux de préparation du chantier ont débuté en février 2017 : évacuer la terre du jardin, installer les abris pour les compagnons du chantier... Puis il a fallu casser la moitié du rez-de-chaussée pour aménager une aire d'accès pour les camions et engins, car le jardin n'avait pas d'accès extérieur, et consolider la dalle, puisque l'immeuble abrite 7 niveaux de parking. En mai, les travaux de structure ont commencé. Le nouveau bâtiment est construit comme un Lego, avec une structure de poutres en métal, comblée par des briques en béton cellulaire. La configuration des bâtiments a nécessité un haut niveau de logistique. L'utilisation de grues sur camion a imposé la fermeture de la rue de Londres pendant 4 dimanches. Fin décembre, le nouveau bâtiment de deux étages, dédié à la formation, était terminé et début février 2018, les collaborateurs permanents s'y sont installés temporairement. Nous avons alors attaqué la restructuration du bâtiment existant pour améliorer le confort (rénovation du hall d'entrée, de l'électricité et de la plomberie, installation de bureaux paysagers...). Le bâtiment a été surélevé d'un niveau pour accueillir la salle du Conseil. »

Septembre 2018

Accueil des premières formations au 50 rue Londres

Ruth Soussana,
Directrice de l'Asforef

« L'activité de formation nécessite de l'espace : les 6 salles du 50 rue de Londres n'étaient plus suffisantes, et nous devions louer des salles à l'extérieur. Le nouveau bâtiment accueille 14 salles, toutes équipées pour faciliter les formations numériques : grand écran, rétro projecteur, wifi haut débit, possibilité de connecter les ordinateurs des stagiaires. La logistique en sera grandement simplifiée. Les sessions de formation commencent cette année dès le 3 septembre, avec un pic d'activité prévu entre octobre et décembre. Notre catalogue de formation propose 300 offres de formation, et en 2017, nous avons formé 21 200 professionnels. Nous délivrons une offre de formation réglementée – le cursus obligatoire pour s'inscrire au diplôme final auprès de l'État –, mais aussi des sessions de préparation intensive aux examens DSCG et DEC, ou encore de la formation continue professionnelle pour les experts-comptables, les commissaires aux comptes et les collaborateurs de cabinet. »

« Le comité a choisi trois artistes qui, chacun à leur façon, sont très oniriques. Toutes les œuvres ont été conçues spécialement pour le 50 rue de Londres. »

A l'occasion des travaux, une édification d'un tout autre genre a muri dans les esprits des membres du Bureau de l'Ordre et de l'Asforef : pourquoi ne pas profiter du nouveau visage du 50 rue de Londres pour lier Art et Chiffres ? Une jolie façon de réaffirmer la volonté des institutions d'aller vers plus d'agilité et de modernité.

Guillaume Proust,
Membre du comité Mécénat artistique

« Le comité Mécénat Artistique était composé d'une dizaine de personnes, élus du CRO Paris IDF et collaborateurs permanents. Nous avons lancé un appel à candidatures auprès d'une dizaine de curateurs et de galeristes.

Initialement, notre idée était de choisir un seul galeriste ou curateur, à qui nous aurions confié l'ensemble du projet, c'est-à-dire la création et l'installation de 3 œuvres pour le hall d'accueil, le jardin, et l'escalier du bâtiment de formation. Mais finalement, nous avons fonctionné par coups de cœur et pioché dans les 10 propositions reçues, nos œuvres et artistes préférés : la française Claire Trotignon, le chinois Xiao Fan Ru et le néerlandais Kees Visser.

Nous avons chargé le curateur Henri Van Melle de coordonner et d'harmoniser leurs 3 créations. Les artistes contemporains ne sont pas toujours bien compris mais je trouve important de faire entrer les œuvres d'art dans les institutions : ça permet à ceux qui côtoient ces espaces de découvrir, au travers d'œuvres d'artistes étrangers et français, jeunes et moins jeunes, une autre culture. En achetant ces œuvres et en les installant dans un lieu, qui, de toute façon, aurait été décoré, nous permettons à nos confrères de sortir de leur métier, de voyager un peu. C'est aussi un investissement car les œuvres prennent de la valeur dans le temps. »



Curieux de découvrir la nouvelle Maison de la profession comptable ?
Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00
au 50 rue de Londres, Paris 8^{ème} !

Henri Van Melle,
curateur du 50 rue de Londres,

vous présente les 3 œuvres qui orneront désormais les nouveaux locaux

Dans le hall d'entrée,
Kees Visser a imaginé un grand mur peint.

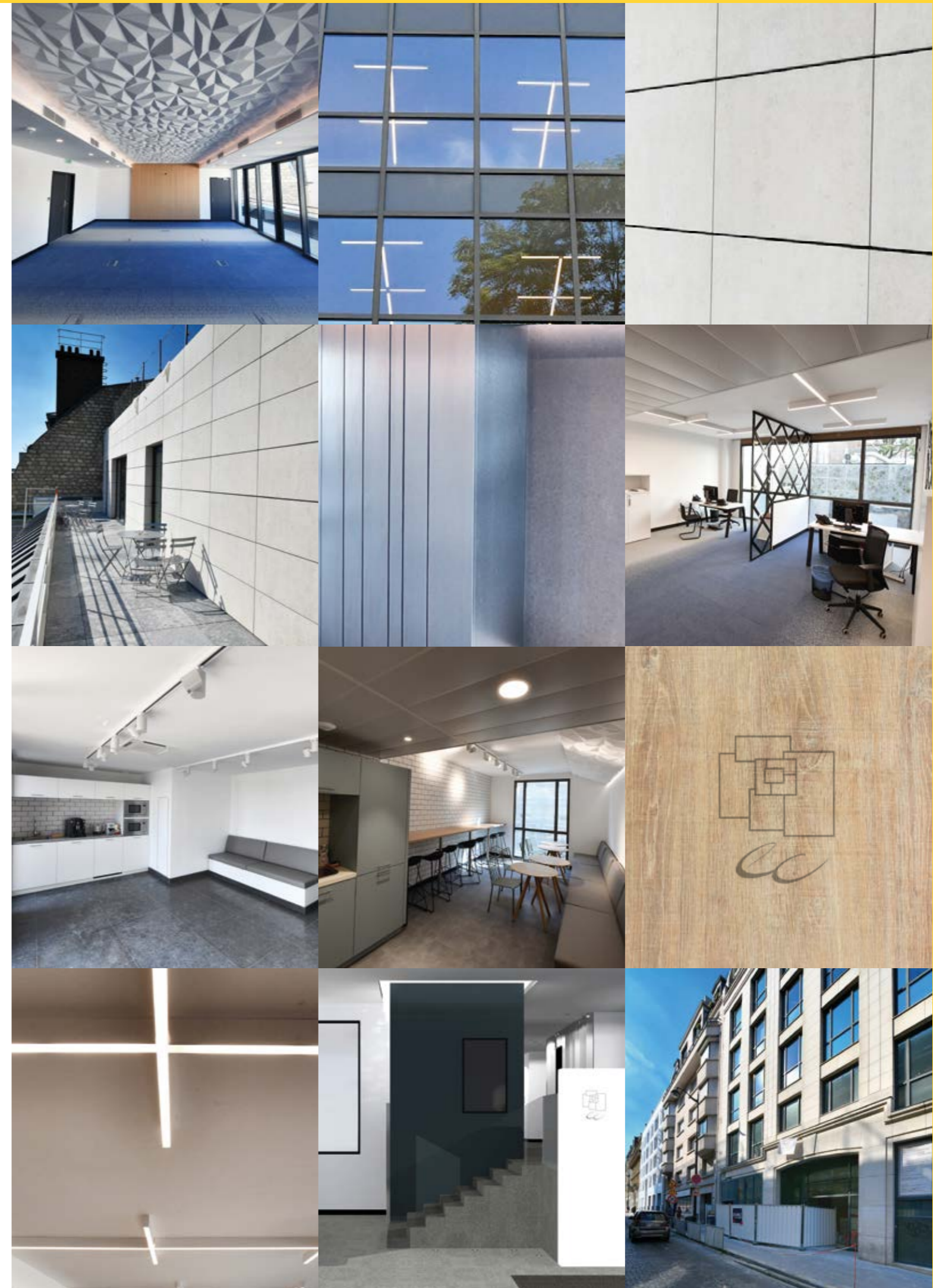
C'est un artiste abstrait. Il a longtemps habité en Islande, un pays aux couleurs étonnantes et puissantes, qui inspirent sans doute son travail. Je vois dans son œuvre un rapport à la nature évident, avec ces grandes coulées de couleurs qui rappellent les coulées de lave de l'île. Ce grand mur peint sera à mon avis quasi hypnotique, propice à la méditation. Il donnera une valeur supplémentaire au bâtiment.

Au centre du jardin,
une sculpture surprenante et imposante de 5 fleurs en inox de Xiao Fan Ru.

Avec ce geste, l'artiste replante un jardin imaginaire, dans un environnement très métallique. Xiao Fan Ru travaille sur le rapport de l'homme et de la nature - la contemplation de la nature, notre regard sur elle, et notre influence sur notre environnement - tout en restant dans une sorte de figuration très narrative, à la manière d'un réalisateur qui raconterait son film. C'est un artiste qui aime mettre en scène des symboles du pouvoir qu'il détourne, afin de nous questionner sur notre propre rapport au pouvoir. »

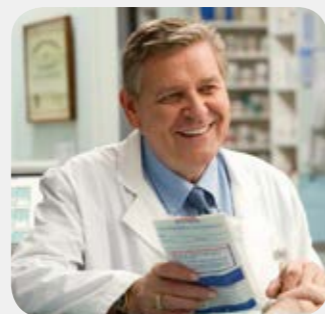
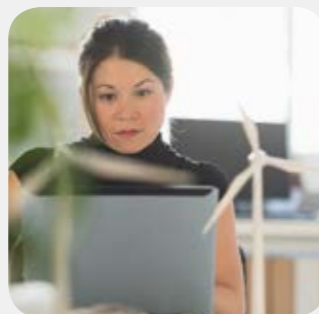
Dans l'escalier du bâtiment de formation,
Claire Trotignon va livrer 15 pièces réalisées sur mesure.

Cette artiste travaille à partir d'images d'architecture, qu'elle décompose, découpe pour reconstruire des univers imaginaires, très oniriques. Son travail de composition sera mis en valeur dans l'escalier, espace sans fenêtre, animé par le mouvement gracieux et astucieux de ses collages. L'aspect doux et romantique donne une touche d'élégance à cet espace de transition et accompagne l'ascension du public.



Rendez-vous sur **klesia.fr**
pour accompagner vos clients et optimiser leurs contrats
Retrouvez-nous stand **C03** au 73^e Congrès de l'Ordre des experts-comptables

PROFESSIONNELS
DES MÉTIERS DE
SERVICES,
ILS PASSENT TOUT
LEUR TEMPS
À PRENDRE SOIN
DES AUTRES.



ET EUX?
QUI PREND SOIN
D'EUX?

Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers de la santé, du conseil, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, et des commerces de proximité que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. KLESIA, au service des entreprises de service depuis plus de 65 ans.

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

IIAVASWORLDWIDE PARIS – Crédits photo : Getty Images.

LE BON JOB
www.lebonjob.com

LA NOUVELLE VITRINE DES CABINETS

Comment attirer vers les cabinets libéraux les étudiants souhaitant s'orienter vers l'expertise comptable, l'audit et le conseil ? Quel outil pour identifier la richesse et la diversité des parcours et des missions proposées ? Le Bon Job se veut la plateforme de mise en relation des cabinets franciliens et des étudiants à la recherche du bon job qui les attend !

La guerre du recrutement est déclarée

Dans un secteur où règne le plein emploi, le recrutement est de plus en plus concurrentiel. Pour aider les cabinets à trouver le candidat idéal, le Conseil régional de l'Ordre de Paris Île-de-France a conçu un site qui leur permet de bénéficier d'une vitrine qualitative vers l'extérieur. Un véritable outil de communication donc, également utile à tous les stagiaires, alternants ou jeunes diplômés qui ont désormais une vue d'ensemble sur les acteurs de la profession.

LES BESOINS DES CABINETS ONT CHANGÉ

Il y a encore quelques années, le recrutement des stagiaires et de nouveaux collaborateurs n'était qu'une formalité pour les cabinets d'experts-comptables. Aujourd'hui, c'est presque la guerre pour décrocher le candidat idéal. « Les cabinets ne recrutaient que des profils traditionnels, et n'avaient qu'à sélectionner les candidats qui postulaient. Ils pouvaient facilement les évaluer puisqu'ils connaissaient bien les caractéristiques recherchées, et avaient du temps pour rencontrer plusieurs postulants », se souvient Sandra Prezelus Oget, DRH externalisée et consultante chez B-ready, une société de conseil au service de la profession comptable et des autres professions réglementées.

Désormais, la situation est différente. Les besoins des cabinets ont changé et les recruteurs sont en recherche d'autres types de profils et de compétences. « Les attentes des clients évoluent : ils souhaitent qu'on les accompagne, qu'on les aide à prendre des décisions. Les experts-comptables se doivent de développer la relation client, de faire du conseil, de se montrer adaptables », analyse Antoine Dalakoupeyan, président de la commission Attractivité de l'OEC Paris IDF. Ils entrent désormais en concurrence directe avec une foultitude d'entreprises et de grands cabinets d'audit et de conseil. Quant aux jeunes professionnels, ils sont attirés par ce qu'ils connaissent. « Quand on entre sur le marché du travail, on se dirige plus spontanément vers les grands cabinets que vers les petits », confirme Julien Chabanis, expert-comptable et commissaire aux comptes associé chez DBA depuis 2015. Ils se tournent aussi vers les entreprises privilégiant un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Car ceux que l'on appelle les générations Y et Z cherchent du sens. Dynamiques, ils savent ce qu'ils veulent et ce vers quoi ils ne veulent pas aller (voir interview page suivante).

La transition numérique vient accentuer cette

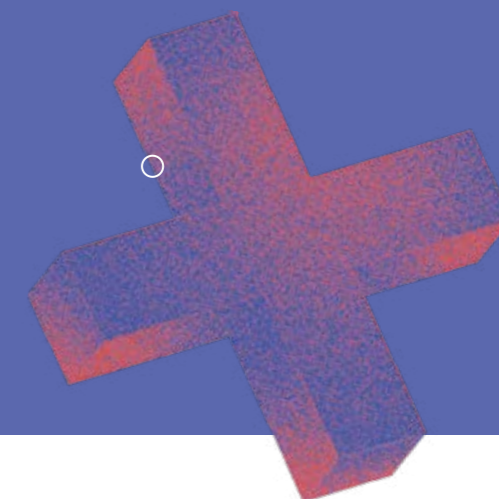
mutation en cours : avec la digitalisation, l'automatisation des tâches de production impose de développer des nouvelles missions pour compenser la diminution du chiffre d'affaires... Les experts-comptables doivent trouver des profils atypiques, qu'ils connaissent mal, une tâche pour laquelle ils sont mal outillés, contrairement aux entreprises. « Le recrutement se professionnalise, et utilise des outils numériques qu'il faut connaître, tout comme il faut savoir se servir des réseaux sociaux », insiste Sandra Prezelus Oget. Les cabinets doivent utiliser les mêmes canaux que les concurrents : annonces, réseaux sociaux, alternance (voir encadré page suivante), cooptation... soigner leur image et leur processus d'embauche, être capable d'identifier leurs facteurs d'attractivité. « Ils doivent être d'autant plus réactifs que les candidats ont d'autres offres. Pour les séduire, travailler sur la marque employeur est indispensable. »

LES ATTENTES DES CANDIDATS AUSSI....

Le cabinet doit faire un vrai travail pour identifier ses valeurs, formuler une vision stratégique, proposer un parcours en interne (y compris en termes de formation) et un type de management différent ; les jeunes veulent moins de hiérarchie. Ils préfèrent travailler en mode projet plutôt que sous l'autorité d'un seul associé, et sont particulièrement attentifs à l'ambiance de travail et aux rapports avec la hiérarchie. « Être attractif, ce n'est pas seulement installer un babyfoot et une cuisine sympa, sourit Sandra Prezelus Oget. C'est un travail en profondeur qui nécessite du temps et qui implique d'avoir un projet clair et des propositions à faire aux collaborateurs, pour réussir à les séduire, à les intégrer et à les fidéliser. » Lorsque forces et faiblesses, opportunités et menaces sont identifiées, il devient possible de formaliser une stratégie d'entreprise, de communiquer et d'agir de façon ciblée. Et de définir une politique RH en conséquence, en portant une attention particulière sur l'organisation du temps de travail et la flexibilité...



LE
BON
JOB



Présentation de votre nouvel outil de communication, lebonjob.com

L'AVENIR APPARTIENT À CEUX QUI MISENT SUR LA VISIBILITÉ

C'est en faisant ces différents constats que le Conseil régional des experts-comptables Paris Île-de-France a souhaité aider la profession en concevant un site, www.lebonjob.com, qui propose une cartographie qualitative des cabinets franciliens. « Il faut donner aux cabinets la possibilité de se mettre en valeur. Ils doivent se démarquer pour attirer et retenir les talents, explique Antoine Dalakoupeyan. Leur présence sur le site les obligera à se poser les bonnes questions. Nous souhaitons présenter une vision moderne de la profession, rajeunir l'image de l'expert-comptable grâce à un ton plus jeune, plus dynamique. » Plus qu'un annuaire classique, Le Bon Job se présente comme un site dynamique, avec une mise en valeur des cabinets : « L'objectif n'est pas juste de référencer les cabinets, mais surtout de les mettre en lumière, par le biais de contenus attractifs et esthétiques », continue-t-il.

Sur lebonjob.com, un modèle de fiche d'identité permet à chaque cabinet de se présenter grâce à différentes rubriques (effectifs, localisation, secteurs d'activité de la clientèle, recrutement en cours, formation des stagiaires...), charge à eux d'y insérer des textes, des photos, des vidéos, des témoignages de collaborateurs ou encore de préciser les labels obtenus (Happy at Work, Charte de la diversité, RSE Equovadis, charte du stagiaire OEC Paris / Anec Paris...), facteurs d'attractivité très importants pour les jeunes. « Il s'agit de donner à voir ce qui constitue les particularités du cabinet, aussi bien en termes d'ambiance, de qualité de vie au travail, de gestion du temps de travail que de variété du portefeuille ou de dématérialisation », explique Antoine Dalakoupeyan. Ils pourront, aussi bien pour des jeunes diplômés que pour des stagiaires ou des alternants faire état de leurs besoins en recrutement (un clic sur la fiche permettra d'en savoir plus en se rendant directement sur le site du cabinet).

De leur côté, les candidats pourront effectuer des recherches sur différents critères (localisation, taille du cabinet, secteur d'activité...)

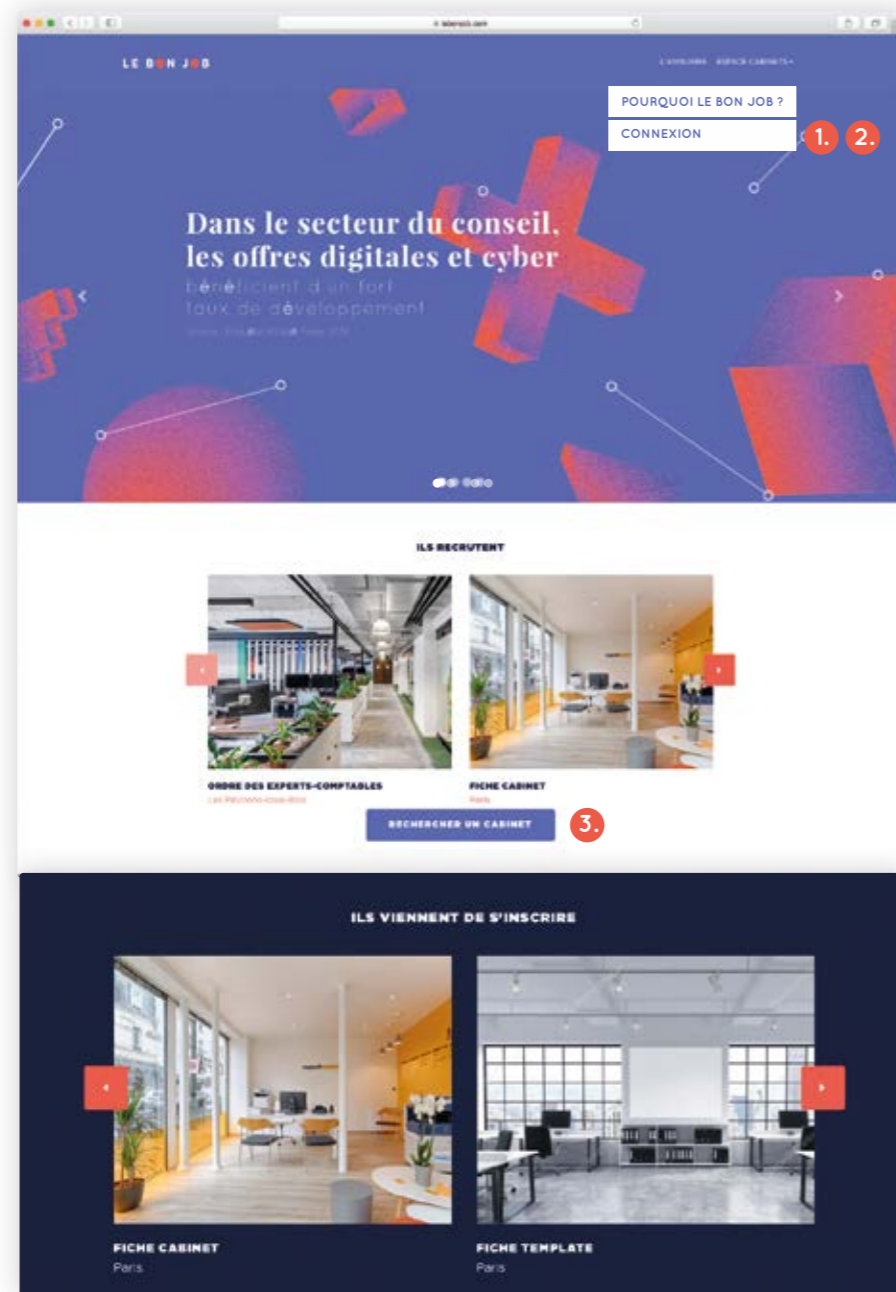
« C'est un outil bilatéral, insiste Julien Chabanis. Pour les cabinets, c'est une vitrine gratuite de présentation, et pour les candidats, c'est le moyen d'identifier avec quels cabinets ils ont envie de travailler. Les candidats recherchent via les réseaux sociaux, via Internet, et ils accordent beaucoup d'importance aux témoignages des salariés en place. Le Bon Job va les aider à trouver les cabinets en accord avec leurs valeurs. »

UN OUTIL AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION

Sur le site, une rubrique sera également consacrée à la présentation des différents métiers possibles en cabinet. « Plus encore qu'un outil, Le Bon Job contribue au rayonnement de la profession et promeut son image, notamment auprès des jeunes. Notre ambition est de séduire de nouveaux talents, mais aussi de les fidéliser en leur proposant des perspectives d'avenir », conclut Antoine Dalakoupeyan.

Un responsable de recrutement interne à l'Ordre aura en charge l'enrichissement et le recensement des cabinets souhaitant apparaître sur le site et la promotion de ceux-ci auprès des écoles, des universités et des étudiants. « Actuellement, un étudiant qui cherche un stage, une alternance ou une première embauche dans un cabinet ne sait pas à qui s'adresser... Comment identifier le bon cabinet sur l'annuaire de l'Ordre ? Le Bon Job ambitionne de résoudre cette difficulté en offrant aux étudiants l'outil qui leur permettra de rejoindre un cabinet libéral qu'il ne sait pas trouver actuellement. C'est un projet ambitieux pour lequel l'Ordre investit massivement, le recrutement et l'attractivité de nos cabinets étant la principale difficulté actuelle ! », complète Laurent Benoudiz.

LE MEILLEUR MOYEN D'ATTIRER DES TALENTS, C'EST DE LEUR RACONTER UNE HISTOIRE. LA VÔTRE.



2.

J'ATTIRE LES TALENTS
En un clin d'œil, les candidats découvrent vos atouts et chiffres clés (chiffre d'affaires, secteurs d'activités, nombre de collaborateurs...).



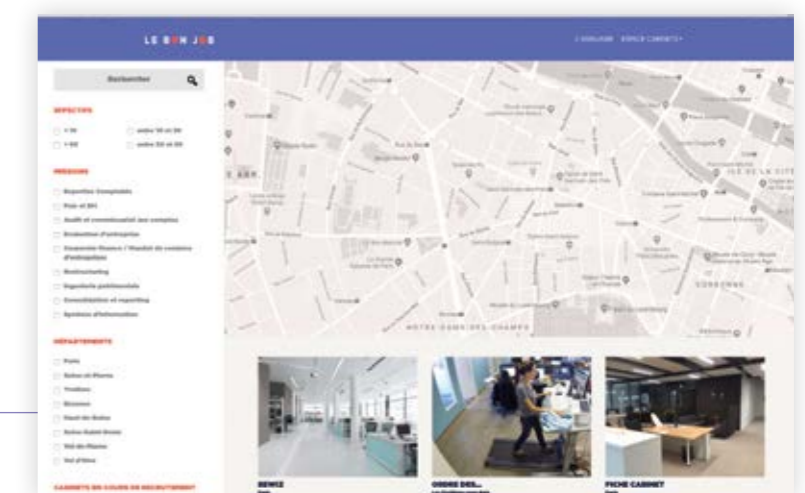
Un candidat est séduit par votre fiche ?
En 1 clic, il peut prendre contact avec vous

1.

JE CRÉE MA FICHE CABINET
Je renseigne un maximum d'informations sur l'ADN de mon cabinet (son histoire, ses valeurs, sa vision, des photos...)

3.

JE GAGNE EN VISIBILITÉ
Grâce au moteur de recherche, les candidats identifient rapidement les cabinets correspondant à leurs critères.



Une charte pour identifier les cabinets qui veillent au bien-être de leurs équipes

À l'occasion de la création du Bon Job, l'Ordre francilien a eu à cœur de s'interroger sur les facteurs d'attractivité de nos cabinets et le bien-être des collaborateurs. Fierté d'appartenir au cabinet, salaire cohérent, management bienveillant, environnement de travail plaisant... La nouvelle Charte du stagiaire, effective depuis le mois de juillet, sera proposée comme argument supplémentaire à intégrer dans votre « fiche cabinet » pour valoriser encore davantage votre culture d'entreprise.

« Nous avons souhaité définir plus précisément, sur un même document, les obligations du stagiaire et celles du maître de stage, explique Elvire Sekloka, présidente de la commission Stage. Chaque partie devra signer la Charte, et elle sera jointe au dossier d'inscription. »

Après consultation de l'association des experts-comptables stagiaires (ANECs), qui ont rendu un premier projet, la commission a validé la Charte rédigée par Christelle Alvarez, la responsable

du service Stages du CROEC. Le document insiste sur la prise en charge des coûts de formation des stagiaires. « Il y a encore trop de stagiaires qui paient eux-mêmes leurs formations obligatoires et qui doivent poser des RTT ou des congés payés pour les suivre. Nous souhaitons que les employeurs leur octroient du temps hors vacances ou RTT. En la signant, le cabinet s'engage par exemple à prendre à sa charge toutes les formations obligatoires », insiste Elvire Sekloka.



Le Bon Job, un tremplin supplémentaire pour l'alternance

par Julien Chabanis, Expert-comptable et commissaire aux comptes associé (DBA)

« Après un DUT GEA option finances, j'ai fait une MSTCF en apprentissage en 3 ans, puis un an en Master 2 CCA (comptabilité, contrôle, audit), lui aussi en apprentissage. J'ai passé mes deux premières années dans une petite structure de 10 personnes à Fontainebleau, puis les deux suivantes chez DBA. En arrivant en 2006 dans ce cabinet d'une quinzaine de personnes, j'étais déjà autonome sur certaines tâches. D'emblée, on m'a confié le suivi d'un portefeuille TPE. La croissance a été rapidement importante : on est passé de 15 à 25 puis 35, et aujourd'hui 200 collaborateurs. Très vite, mes années d'expérience m'ont permis d'encadrer des personnes arrivées en même temps que moi, avec une formation identique mais en initiale. L'apprentissage m'a permis d'avoir une évolution et une autonomie plus rapide.

C'est une voie royale pour acquérir de l'expérience. Certes, le rythme est plus soutenu, et il faut cumuler les contraintes de travail et la vie d'étudiant. Mais ça a beaucoup d'avantages : on est plus rapidement professionnel, et pendant 4 ans d'apprentissage au cours desquels j'ai eu des missions différentes, j'ai pu affiner ce que j'avais envie de faire et, au final, confirmer mon choix de carrière. L'apprentissage n'est pas une voie de garage : il génère des vraies opportunités et permet d'évoluer plus rapidement. C'est un accélérateur de carrière. Chez DBA, nous favorisons le recrutement des apprentis, car notre investissement sera moindre pour les amener à l'autonomie et à la progression de carrière. J'en suis une preuve vivante : je suis devenu associé chez DBA en 2015, 9 ans après y être entré comme apprenti ! »

Comprendre comment les jeunes générations voient l'Entreprise

3 QUESTIONS À

Gaël Chatelain, auteur, conférencier, consultant

Après 20 ans passés en entreprise comme manager, Gaël Chatelain a choisi d'accompagner les entreprises en tant que consultant pour faire évoluer leur management. Il intervient aussi comme conférencier et comme formateur de manager. Auteur, il a récemment publié *Mon boss est nul, mais je le soigne**



En quoi les jeunes experts-comptables sont différents de leurs aînés ?

Comme tous les jeunes de la génération Y et Z, ils ont été élevés par les héritiers des 30 glorieuses, qui portaient un regard très positif sur le travail. Or, les jeunes qui commencent à travailler aujourd'hui ont tous connu dans leur entourage au moins une personne ayant rencontré des difficultés professionnelles ou des périodes de chômage. Contrairement à leurs parents, ils ne veulent plus tout sacrifier au travail. Ils portent un regard très dur sur l'entreprise et privilégient leur propre bien-être, et un meilleur équilibre vie privée / vie professionnelle. Ils refusent d'être prisonniers d'un héritage fondé sur le présentisme et la dévotion à l'entreprise. La culture du présentisme est très forte en France. Qui n'a jamais entendu « tu prends ton après-midi ? » en quittant le bureau à 17 h ? En Suède, à 17 heures, les bureaux sont vides. Les Suédois ont choisi de diviser leur journée en 3 : 8 heures pour dormir, 8 heures pour la vie personnelle et 8 heures pour la vie professionnelle. Sont-ils moins efficaces ?

Quelles sont les conséquences de cette évolution pour l'entreprise ?

Elles ont de plus en plus de mal à recruter. Et quand elles trouvent le bon candidat, elles doivent se montrer vigilantes pour le garder. Il n'est pas rare qu'au bout d'une semaine, un jeune qui vient d'être embauché s'en aille parce que les conditions (horaires, relation à l'autre, management...) ne lui conviennent pas. Les jeunes générations sont très exigeantes en termes de bien-être au travail. Elles n'ont pas peur de changer, de démissionner et sont convaincues que leur vie

privée ne mérite aucun sacrifice. Les entreprises doivent s'adapter, intégrer ces nouvelles valeurs. Aujourd'hui, qui ose dire que l'entreprise est un lieu formidable ? La question des risques psychosociaux liés à l'environnement professionnel et au burnout a commencé à émerger après la vague de suicides à France Telecom, en 2006. L'entreprise a perdu toute crédibilité.

Comment séduire et garder les jeunes talents ?

En faisant évoluer la culture d'entreprise. La question de la déconnexion par exemple est très importante pour les jeunes. Dans une charte de la déconnexion, j'ai lu récemment : « pas de mails en dehors des heures de travail sauf en cas d'urgence ». C'est totalement contreproductif. Comment s'assurer qu'il n'y a pas d'urgence, sinon en se connectant régulièrement ? Le fait d'être une entreprise à taille humaine, comme le sont les cabinets d'experts-comptables, présente un avantage indéniable : le changement est plus simple que dans un grand groupe. En termes de recrutement, si le cabinet a réfléchi à sa culture d'entreprise et aux valeurs qu'il souhaite mettre en avant, s'il sait gérer un bon équilibre vie privée / vie professionnelle, il possède un argument majeur à mettre en avant, un atout pour aller chercher de jeunes talents. C'est au dirigeant de s'interroger sur son propre rapport au travail pour construire avec son équipe un modèle qui corresponde à toute l'équipe : un lieu agréable, des horaires raisonnables, des relations attentives aux autres, une liberté de parole... Il faut privilégier le bon sens : avant de parler de l'entreprise libérée, commençons par parler d'entreprise humaine.

* Editions Marabout 2017, 224 pages

IMAGE PME IDF

UN BAROMÈTRE POUR SOULIGNER LA POSITION STRATÉGIQUE DE NOTRE PROFESSION DANS L'ÉCONOMIE LOCALE

En juin dernier, l'OEC Paris IDF a signé un partenariat avec la CCI Paris Ile-de-France afin de réaffirmer la valeur des données Stat Expert sur la mesure de la santé économique régionale et de donner un souffle nouveau au baromètre Image PME, observatoire de l'activité des TPE/PME. Un rapport trimestriel sera désormais envoyé à tous les dirigeants d'Ile-de-France.

Tous les mois, en réalisant les télédéclarations fiscales et sociales pour le compte de vos clients, vous intégrez des informations financières dans une base de données unique en son genre : StatExpert. Par nature exhaustive et régulièrement alimentée, cette base de données constitue une ressource très riche pour suivre et analyser les évolutions de la conjoncture économique régionale, départementale et sectorielle. « L'analyse de ces informations constitue un outil vraiment important pour les chefs d'entreprises. Elles fournissent des données fiables permettant de comparer leur performance à celle des entreprises de leur environnement (département, région, secteur...) », explique Julien Tokarz, en charge du projet Image PME pour le CRO Paris IDF.

Partants de ce constat, l'Ordre francilien et l'Observatoire économique régional de la Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France (le CROCIS) ont choisi d'unir leurs forces à travers une publication commune destinée à donner une visibilité accrue aux analyses trimestrielles d'Image PME.

« Outre la fourniture d'indicateurs utiles à nos clients, l'objectif de ce baromètre est de mettre en lumière le travail que nous réalisons tous les mois », insiste Julien Tokarz. « Les entreprises vont mieux comprendre à quel point les experts-comptables constituent pour elles des interlocuteurs privilégiés. Le partenariat avec la CCI Paris Ile-de-France augmente notre visibilité et notre réseau d'influence, car celle-ci dispose d'un panel de diffusion bien plus large que celui de l'Ordre des experts-comptables régional, et notamment les élus locaux et les chefs d'entreprise.

De son côté, Didier Kling, président de la CCI Paris Ile-de-France estime que « ce baromètre concrétise un projet très ancien. Nous souhaitons depuis longtemps disposer

d'indicateurs avancés de l'activité économique sur notre territoire. L'Ordre des experts-comptables de Paris Ile-de-France a justement accès à des informations essentielles et totalement d'actualité. Elles traduisent l'activité des entreprises telle qu'elle résulte des déclarations des taxes sur les chiffres d'affaires. Les experts-comptables sont vraiment à la source de l'information ».

Comment fonctionne ce baromètre ?

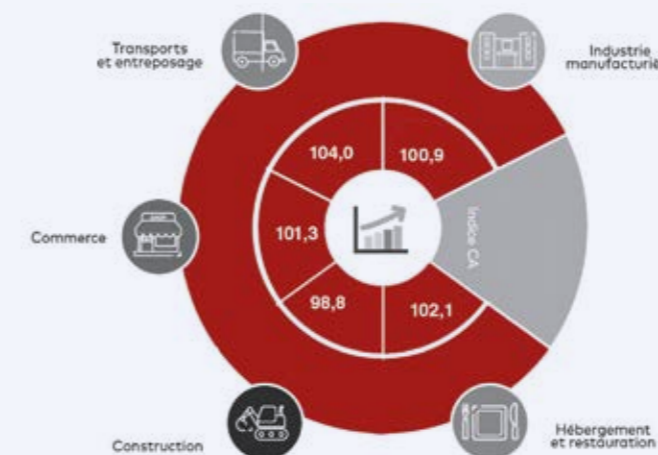
Si l'Ordre des experts-comptables utilise déjà Image PME au niveau national, le CROCIS et l'Ordre de Paris Ile-de-France ont choisi de communiquer sur les données régionales. Chaque trimestre, seront publiés un point de conjoncture, l'indice des chiffres d'affaires par région française et par département francilien et des comparatifs par secteur d'activité.

Les données sont issues de la compilation des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA, d'un échantillon représentatif d'environ 300 000 entreprises au niveau national et d'environ 42 000 en région. Elles sont présentées à périmètre constant d'entreprises (recalculé à chaque période) et les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente). Les secteurs correspondent à la nomenclature française d'activités (avec un zoom sur 5 d'entre eux dans la partie sectorielle : transports et entreposage, hébergement restauration, commerce, industrie manufacturière, construction.)

Une charte, signée avec les éditeurs des logiciels utilisés par les experts-comptables, permet d'utiliser ces données à condition de les anonymiser et de ne pas les exploiter commercialement.

Zoom sur l'activité francilienne au 1^{er} trimestre 2018

Pour le 3^e trimestre consécutif, Paris et les 7 départements d'Ile-de-France voient leur activité croître, avec une mention spéciale pour la Seine-et-Marne (+2,3 %) et Paris (+1,4 %)



L'évolution de l'indice d'activité par secteur

Quatre des cinq secteurs suivis ont affiché une hausse d'activité au 1^{er} trimestre 2018 en Ile-de-France, et un secteur a subi une diminution.

- Transports et entreposage : + 4,0 %
- Hébergement, restauration : + 2,1 %
- Commerce : + 1,3 %
- Industrie manufacturière : + 0,9 %
- Construction : -1,2 % (un chiffre négatif après une augmentation au cours des 4 trimestres de 2017)

+ 1,4 % : hausse moyenne du chiffre d'affaires francilien pour les 4 derniers trimestres.

+1,2 % : augmentation du chiffre d'affaires des TPE-PME franciliennes par rapport au 1^{er} trimestre 2017. Cette hausse est nettement inférieure à la moyenne nationale (+ 2,3 %).

Emploi

77 833 emplois créés en 2017

7,7 % : taux de chômage francilien au dernier trimestre 2017 (plus bas niveau depuis l'été 2009.)
L'hôtellerie francilienne a retrouvé et dépassé son niveau de fréquentation d'avant les attentats de novembre 2015, mais son activité est ralentie par les mouvements sociaux en cours depuis le début du printemps. ♦

Tous les trimestres, étoffez vos conseils aux dirigeants avec les chiffres d'Image PME, consultables sur www.oec-paris.fr ou bien sur www.cci-paris-idf.fr

Le 1^{er} baromètre est déjà en ligne !

LES EXPERTS-COMPTABLES, NOUVELLES VICTIMES DE LA NOMOPHOBIE ?

Comme toujours, la rentrée scolaire sonne le temps des bonnes résolutions. Que vous ayez passé l'été sur une plage coupée du monde ou que vous n'ayez eu pour seule réponse à vos mails des deux derniers mois qu'un « en congés jusqu'au 31 août... », la période estivale est bien souvent l'occasion d'une digitale detox imposée. Pour rester sur cette lancée, Fabrice Heuvrard, expert-comptable et commissaire aux comptes, vous propose un exposé aux allures de consultation gratuite : et si vous étiez nomophobe ?

Par **Fabrice Heuvrard**, expert-comptable

@FabriceHeuvrard



Qu'est-ce que la nomophobie ?

Tremblements, angoisses, difficultés à vous concentrer ? Si vous ressentez ces symptômes lorsque vous êtes éloignés de votre smartphone, ou bien que l'indicateur de batterie de votre téléphone devient rouge, alors vous êtes peut-être victime du syndrome de la « nomophobie » !

La « nomophobie » peut se décrire comme la peur excessive d'être séparé de son téléphone portable. Au-delà de l'ironie implicite de cette introduction se cachent divers problèmes de fonds qui touchent les experts-comptables et leurs collaborateurs, peu importe la génération, la taille du cabinet et la zone géographique.

Les origines du « mal »

De l'omniprésence...

En l'espace d'une centaine de publications du Francilien, les outils de la transition numérique (Internet, les réseaux sociaux, les smartphones) sont devenus omniprésents dans notre vie quotidienne et ont profondément modifié notre rapport au monde. Désormais, les smartphones rythment notre vie !

Aperçu d'une journée type :

- Le smartphone nous réveille avec notre musique préférée.
- Le smartphone nous permet d'écouter un podcast pendant notre trajet matinal.
- Arrivée au travail : les messages WhatsApp, les notifications Twitter, les demandes d'ajouts sur LinkedIn surgissent sur l'écran.
- Notre smartphone nous rappelle notre prochain rendez-vous avec notre client X.

- Ils nous indiquent que nous avons 50 emails en attente.
- Arrive l'heure du déjeuner, une application de recherche de restaurants permet de trouver la « perle » pour nous restaurer
- À l'issue du restaurant, nous prenons en photo l'addition afin de le transmettre à l'application de reconnaissance des justificatifs d'achat du cabinet.
- Nous sommes en retard, nous lançons une application de recherche de VTC.
- Notre smartphone sonne – Eh oui, ils servent encore à émettre et recevoir des appels (c'est vintage) !
- Un ami nous donne rendez-vous dans une rue inconnue, nous lançons une application de géolocalisation pour trouver le chemin le plus rapide pour le retrouver.
- De retour à notre domicile, nous mettons à jour la liste de course disponible sur le...smartphone.
- Nous relisons le programme du lendemain sur l'application d'agenda du cabinet...

Nous pouvons aisément comparer le smartphone d'un expert-comptable « connecté » avec le doudou



d'un enfant. Notre smartphone est « notre doudou numérique ». On peut aisément comparer la similitude des symptômes de l'enfant à ceux de l'expert-comptable lors de la perte de ceux-ci.

... à la procrastination

Le smartphone est un outil qui permet d'exprimer tout notre potentiel de procrastination. L'être humain est ainsi fait, il est plus facile de procrastiner, que de participer à un processus de création de valeur ajoutée (pécuniaire ou extra-pécuniaire).

En effet, vous connaissez tous ce petit tweet qui renvoie vers un site Internet, le pop-up de pseudo information des applications de médias sociaux. Cependant, force est de constater que le smartphone consomme de manière avide le peu de temps de disponibilité intellectuelle qu'il nous reste entre toutes les tâches que nous réalisons au quotidien. Et c'est sans compter l'avalanche de contenu informationnel qui défile sous nos yeux chaque jour – cet état de fait est parfois qualifié « d'infobésité ».

Comprendre ici un excès d'information. Mais ne vous méprenez pas, les phases de procrastination sont une étape majeure dans le processus créatif. Les bonnes idées ne viennent-elles pas quand nous laissons voyager nos pensées ? Encore faut-il que notre esprit soit libéré de l'emprise de notre « si précieux » smartphone...

Symptômes

L'omniprésence et l'omnipotence de cet outil révolutionnaire, peut avoir de fâcheuses conséquences sur notre autonomie et notre capacité à apporter une réponse satisfaisante à l'inattendu.

Quelques exemples :

- L'incapacité à trouver un lieu de rendez-vous qui était précédemment mémorisé dans le smartphone, rendu indisponible à cause de l'extinction de la batterie.
- La recherche d'un câble de la marque à la pomme devient le besoin numéro 1 dans la pyramide des besoins de Maslow.

- L'indisponibilité intellectuelle lors des réunions, occasionnant en cumul une perte de productivité phénoménale. On peut aisément s'en rendre compte lors d'une réunion, en demandant à un des participants qui s'agitent sur son PC, de synthétiser les échanges des 15 dernières minutes...

D'un point de vue plus global, cette emprise du smartphone empêche de prendre du recul par rapport à son environnement. En effet, nous nous sentons plus concernés par nos notifications, que par notre environnement immédiat, avec des conséquences détestables dans les relations humaines quotidiennes. Par ailleurs, le constat est valable pour toutes les générations. En effet, à la différence de la micro-informatique en son temps, le taux de pénétration du smartphone dans notre civilisation et son taux d'utilisation est bien plus élevé et a été bien plus rapide.



Remède et posologie

La solution ne coule pas de source. En effet, selon le proverbe birman « Quand la maladie n'est pas connue, il n'y a pas de remède. ».

Cependant, à travers la revue des symptômes, nous pouvons établir une première prescription :

- « Le meilleur remède pour tous les problèmes, c'est la patience ». Perdre les mauvaises habitudes est bien plus contraignant que d'en acquérir des mauvaises.
- Bannir les smartphones lors des réunions. A vos cahiers de notes, paperboard et crayons !
- Simplement lever la tête quand on marche dans la rue...
- Réfléchir et se rappeler le sens de la phrase : « Dire non aux notifications, c'est se dire oui ! ».
- Participer à la journée mondiale sans téléphone mobile.
- Consacrer les moments de procrastination créative. ♦

A lire : 2h chrono pour déconnecter (et se retrouver) de Fabienne Boucaret, ed. Dunod

NOUVEAUX OUTILS : NOUVELLES STRATÉGIES ?

Chaque trimestre, nous aimons dans cette rubrique vous emmener à la rencontre de confrères qui osent développer des stratégies innovantes pour réinventer la profession. Aujourd'hui, Vincent Benois nous parle de Jepilote.com, un site Internet qui offre un outil de facturation et une comptabilité en ligne... 100 % gratuite pour le client.



Vincent Benois,
fondateur de Jepilote.com

Créé par des experts-comptables, le site Je Pilote offre aux entrepreneurs la possibilité de tenir leur comptabilité numérique.

Cette plateforme gratuite pour l'entreprise permet aux professionnels du cabinet comptable d'accéder aux données saisies par leurs clients. Ils n'ont plus qu'à télécharger, à réimporter ou à ressaisir les données. Mieux : la plateforme communique directement avec les principaux outils de production utilisés par les cabinets (ACD COMPTA EXPERT, COALA, CEGID, etc.). Ceux-ci peuvent choisir de l'utiliser gratuitement, avec des fonctionnalités de base (extraction et réintégration des données), ou de payer un abonnement qui leur donne accès à des fonctionnalités plus poussées. « S'il est abonné, le cabinet a tous les éléments pour gagner en productivité », indique Vincent Benois.

En prenant une licence pour 10 dossiers, il peut équiper 10 clients d'un outil moderne, aux fonctionnalités nombreuses, qui propose une gestion commerciale très performante au service de l'entrepreneur. Mais la licence permet aussi d'ouvrir 5 dossiers supplémentaires de consultation (le client peut voir ses comptes, suivre sa marge, avoir une image synthétique de son bilan, sans toutefois pouvoir saisir des données).

« La dématérialisation permet de réduire les coûts, de diminuer l'empreinte carbone, de supprimer les manipulations de papier, de réduire les temps de traitement, de garantir la remise des documents et la fluidité des échanges. » annonce le ministère de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics sur son site. Et ça, Vincent Benois l'a bien

compris « C'est tout l'intérêt d'un site comme le nôtre. La numérisation des factures permet d'automatiser l'écriture comptable : c'est du temps gagné pour l'expert-comptable. » En 2020, les entreprises auront l'obligation d'accepter les factures électroniques (article 222 de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (dite loi Macron). Deux ans avant son entrée en vigueur, bon nombre d'entreprises ne connaissent pas cette loi, et continuent à émettre leurs factures sur des outils non conformes comme Word ou Excel.

« Pour les chefs d'entreprise, la trésorerie c'est le nerf de la guerre. Suivre ses comptes, savoir où on en est, facturer, relancer... notre outil fait cela de manière automatique. Et dès octobre, il donnera la possibilité d'adresser une facture payable en ligne » annonce Vincent Benois. Pour l'expert-comptable et ses collaborateurs, c'est la possibilité d'abandonner les tâches répétitives et chronophages comme la récupération des pièces ou la saisie des livres de vente. À eux de consacrer le temps gagné à d'autres tâches. Cette nouvelle façon de travailler crée entre les experts-comptables et leurs clients une vraie relation collaborative : les entrepreneurs attendent de plus en plus de conseil et d'accompagnement, ils souhaitent qu'on leur fournisse des tableaux de bord plus fréquemment pour mieux comprendre leur activité et poser des questions plus précises à leur expert-comptable. Loin de supprimer le travail de ces derniers, Je Pilote peut leur donner l'opportunité de développer leur clientèle - « sur le site, les entreprises qui le souhaitent peuvent être gratuitement mises en relation avec des experts-comptables » - mais surtout participe à la réorganisation de leur activité. De nouvelles typologies de mission apparaissent, à charge, pour les experts-comptables, de proposer des nouveaux services !



COMMENT BIEN PRÉPARER L'UTILISATION DE CE GENRE D'OUTILS ?

- ▶ Trouver des référents utilisateur, c'est-à-dire des collaborateurs qui ont envie de « travailler de manière collaborative » avec leurs clients. Certains adorent, d'autres moins. Un cabinet doit avoir, de préférence, deux référents minimum, pour ne pas être dépendant d'une seule personne.
- ▶ Ne pas avoir d'idée préconçue. Contrairement à ce que l'on imaginait au début, les collaborateurs qui ont envie d'utiliser les nouvelles technologies, de recevoir et de conseiller leurs clients sont pour 50 % des jeunes et pour 50 % des collaborateurs plus confirmés.
- ▶ Pour repérer les profils susceptibles de s'y intéresser, l'expert-comptable doit questionner l'ensemble de ses collaborateurs. L'envie de changer de mode de fonctionnement est fondamentale.
- ▶ Prévoir un temps d'adaptation et d'autoformation.
- ▶ Commencer progressivement, en choisissant en priorité des clients « faciles », friands de nouveautés. Puis s'attaquer à ceux qui utilisent de vieux outils, ou qui font leur facture sur Word par exemple, ce qui génère du temps perdu par le client et par le collaborateur. C'est le cas d'entre 15 et 20 % des entrepreneurs. ♦

JE PILOTE, EN BREF



2014

Année de création



Septembre 2015

lancement commercial



19 400

Utilisateurs "gratuits", en dehors des sociétés mises sur la plateforme par les experts-comptables, avec un rythme d'inscriptions en progression de près de 10%/mois depuis septembre 2016, et près de 1500 inscriptions réalisées en mai 2018.



170

experts-comptables



250 K€

de chiffre d'affaires 2017 (hors subvention)



7 personnes

dans l'équipe dont 4 développeurs et 3 freelances à 100% pour Je Pilote



280 K€

de développements en 2017

LES 100

QUALITÉS (ET DÉFAUTS) D'UN BON EXPERT-COMPTABLE

Vous avez une grande qualité d'écoute et de communication

VOUS DÉTESTEZ LA COULEUR ROUGE

VOUS ÊTES UN FIN STRATÈGE

VOUS N'AVEZ QU'UNE SEULE CRAINTE MÉDICALE : LES CALCULS

Vous croyez aux réussites collectives

VOUS ROULEZ EN AUDIT

VOUS VOULEZ SAUVER LE MONDE

VOUS DISPOSEZ DE PLUSIEURS SMARTPHONES CAR ON N'EST JAMAIS TROP PRUDENT

VOUS NE CRAIGNEZ PAS LA PRISE DE RESPONSABILITÉS

Vous détestez le flou et l'incertain

VOUS ÊTES AUSSI EXCITÉ PAR LES BILANS DE FIN D'ANNÉE QUE PAR LES FÊTES DE NOËL

Quand votre moitié vous parle de déclaration, vous pensez aux impôts

VOUS NE CROYEZ QUE CE QUE VOUS VOYEZ ET POUVEZ CALCULER

VOUS ADOREZ LES ÉTUDES LONGUES ET DIFFICILES

Vous comptez la TVA pour vous endormir

VOUS ÊTES IMBATTABLE AU SUDOKU

VOUS ÊTES FOUFOU, FANTASISTE, FARFELU... MAIS EN DEHORS DES PÉRIODES FISCALES

VOUS ÊTES AUSSI MÉDECIN : VOUS ANALYSEZ LA SANTÉ DES ENTREPRISES ET FORMULEZ DES DIAGNOSTICS

VOUS ÊTES EN QUÊTE D'INNOVATION

VOUS RECHERCHEZ UN MÉTIER ENRICHISSANT, ET PAS SEULEMENT EN EUROS

Vous avez une passion cachée pour les algorithmes

VOUS PENSEZ QUE LE NUMÉRIQUE EST UNE CHANCE

VOUS RÊVEZ DE VISITER UNE EXPOSITION DE TABLEAUX EXCEL

VOUS VOUS PLAISEZ À COLLABORER AVEC DES AVOCATS, DES NOTAIRES ET DES CONSULTANTS

VOUS ÊTES FIER(E) DE VOTRE STATUT DE CONSEILLER(E) DE L'OMBRE

Vous prenez toujours votre mal en patience et le bien en urgence

Vous êtes convaincu que la croissance ne s'arrête pas à l'adolescence

Vous affectionnez l'ordre. Et l'Ordre aussi.

VOUS ACCOMPAGNEZ LES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE PAS À PAS

VOUS RÉCLAMEZ TOUJOURS PLUS DE FORMATION AUX ÉVOLUTIONS DES NORMES ET DES MÉTHODES COMPTABLES

VOUS AVEZ UN SMARTPHONE GREFFÉ DANS LE CERVEAU

VOUS ALLEZ TOUT LE TEMPS AU SUPERMARCHÉ FAIRE DES PROVISIONS

Vous adorez vous détendre devant des émissions drôles comme Capital

VOUS VOUS OCCUPEZ DES ENTREPRISES COMME SI C'ÉTAIENT LES VÔTRES

VOUS FAITES TOUT POUR PÉRENNISER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET DES ARTISANS

VOUS ADOREZ SIMPLIFIER LA COMPLEXITÉ

VOUS ÊTES SI CURIEUX QUE VOUS POURRIEZ ÊTRE DÉTECTIVE PRIVÉ

Vous êtes adepte des nouveaux médias et technologies

Vous êtes doté d'une super vue capable de lire les mentions en police 2

VOUS CROYEZ AU « MACHINE LEARNING »

VOUS ÊTES EN COSTUME-CRAVATE, MÊME À LA PLAGE

VOUS ÊTES D'UN BON SENS À TOUTE ÉPREUVE

Vous cumulez les compétences en comptabilité mais aussi en droit des affaires, fiscalité et droit social

Vous militez pour la pédagogie dans l'expertise

Vous souhaitez contribuer à la réussite des entreprises françaises

VOUS ÊTES MOBILE GÉOGRAPHIQUEMENT

Vous collectionnez les tickets de caisse

VOUS DÉTESTEZ LES SOLDES QUI SONT UNE DÉVALORISATION DE VALEUR

VOUS SAVEZ GÉRER LES PRIORITÉS

VOUS AIMEZ FRÉQUENTER LES AG. ET LES JEUNES AUSSI.

Vous savez qu'en amour il n'y a que des preuves, et qu'en comptabilité aussi

VOUS MANIEZ AVEC FACILITÉ LES DIFFÉRENTS LOGICIELS DE COMPTABILITÉ

Vous êtes un vrai expert-comptable car vous êtes membre de l'Ordre des Experts-Comptables

Vous êtes fan de littérature mais ce que vous préférez, ce sont les numéros de pages

Vous appréciez porter plusieurs casquettes

VOUS NE CROYEZ PAS AU PARADIS (FISCAL)

VOUS ÊTES LA SEULE PERSONNE AU MONDE À NE JAMAIS PERDRE DE CHAUSETTE DANS LE LAVE-LINGE

Vous possédez comme livre de chevet Le Plan Comptable Général

VOUS ÊTES À UN POIDS IDÉAL CAR VOUS GARDEZ TOUJOURS UN ŒIL SUR LA BALANCE

VOUS AVEZ UN GOÛT PRONONCÉ POUR LES DÉFIS

DEPUIS TOUJOURS, VOS LECTURES PRÉFÉRÉES SONT LES COMPTES DE FAITS

VOUS ÊTES AMBITIEUX POUR VOUS ET POUR LES AUTRES

VOUS ASSISTEZ LES STAGIAIRES CAR VOUS CROYEZ EN LA TRANSMISSION

VOUS PENSEZ QUE L'EFFICACITÉ TIENT AUX SOLUTIONS SUR-MESURE

VOUS NE VOYEZ QUE DES VERTUS DANS LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

VOUS INSPIREZ VOS COLLABORATEURS POUR QU'ILS SOIENT AUSSI PASSIONNÉS QUE VOUS L'ÊTES

Vous considérez l'entreprise avant tout comme une aventure humaine

Vous êtes doté d'une intelligence pas artificielle du tout

VOUS AVEZ GAGNÉ LE PRIX DU CALCUL MENTAL À 3 ANS ET DEMI

VOUS COMPTEZ DE PLUS EN PLUS DE CONSEILS AUTOUR DE VOUS ET ÇA, C'EST UNE BONNE NOUVELLE POUR L'AVENIR DE LA PROFESSION !

VOUS AVEZ UNE FORTE CAPACITÉ D'ADAPTATION

Vous classez le contenu de votre réfrigérateur par ordre alphabétique

VOUS PRÉVOYEZ VOS DÎNERS 5 ANS À L'AVANCE

Vous êtes fan de l'émission « Des Chiffres et des Lettrages »

VOUS NE FAITES JAMAIS DE RÉGIME CAR VOUS DÉTESTEZ PERDRE

VOUS SAVEZ DÉLÉGUER LES TÂCHES À VOS COLLABORATEURS

VOUS SAVEZ GÉRER VOTRE STRESS, ET CELUI DES AUTRES AUSSI

Vous désirez être votre propre patron

VOUS N'ATTENDEZ JAMAIS POUR PASSER À L'ACTE

VOUS AVEZ UN MORAL D'ACIER ET NE TOUCHEZ JAMAIS LE FONDS

VOUS ÊTES POSITIF, MÊME DANS LES SITUATIONS DIFFICILES

VOUS N'OUBLIEZ JAMAIS QUE DERRIÈRE TOUT DOSSIER IL Y A DES ÊTRES HUMAINS

VOUS FAITES PREUVE DE JUGEMENT ET DE BON SENS

VOUS N'HÉSITEZ PAS À VOUS REMETTRE EN QUESTION

Vous faites comprendre aux autres que l'on peut toujours compter sur vous

VOUS ÊTES PERSUADÉ QUE L'IMPOSSIBLE EST TOUJOURS POSSIBLE

VOUS RESPECTEZ SCRUPULEUSEMENT LE DROIT, SAUF LE DROIT À L'ERREUR

VOUS FAITES UN MÉNAGE DE PRINTEMPS À CHAQUE SAISON

VOUS FAITES TOUJOURS PREUVE D'UN GRAND SELF CONTRÔLE

VOUS ÊTES PERFORMANT(E), TENACE, INTÈGRE, VISIONNAIRE... ET MODESTE !

VOUS ANTICIPEZ SANS CESSER CAR L'AVENIR COMMENCE À CHAQUE SECONDE

Vous pensez que, quand elle est maîtrisée, l'intelligence artificielle est un atout

VOUS ÊTES D'UNE GRANDE SOUPLESSE ET FAITES LE GRAND ÉCART SANS ÉCHAUFFEMENT

VOUS AVEZ DEMANDÉ COMME CADEAU D'ANNIVERSAIRE UN DESTRUCTEUR DE DOCUMENTS

Vous conciliez parfaitement vie pro et vie privée

VOTRE LISTE DE COURSES EST IMPRIMÉE SUR UN TABLEAU EXCEL

VOUS AVEZ UNE PASSION POUR LES CHIFFRES, PAS POUR LES MATHS

VOUS AVEZ UNE ÉTHIQUE FORTE ET UN VRAI CODE DE DÉONTOLOGIE

Votre partenaire TPE C'EST PICPUS



Cotisation 2018

BIC : 239 € HT

BNC : 235 € HT

Auto-entrepreneurs : 60 € TTC

Compétence nationale
et multiprofessionnelle

SIMPLE

- Un interlocuteur unique pour vos clients BIC et BNC
- Une plateforme web interactive
 - paramétrable pour s'adapter à l'organisation de votre cabinet
 - gestion des dossiers et traitement des questions ECCV en ligne
- Des attestations délivrées sans délai même en période fiscale

PRO

- Une expertise des thématiques TPE
- Une ligne d'information juridique, fiscale et économique
- Des formations et des conférences d'actualité pour les cabinets d'expertise comptable
- Un contrôle qualité des ECCV réalisé par des experts-comptables

À L'ÉCOUTE

- Une équipe attentive aux problématiques des cabinets
- Des missions réalisées dans le respect de votre relation client
- Une dynamique réseau avec 3 000 cabinets franciliens qui nous font confiance

www.cgapicpus.com

Vos contacts

Nation > Christine DOUARIN

Tél. : 01.53.33.34.55

36, rue de Picpus - 75580 Paris cedex 12

E-mail : douarin.christine@cgapicpus.com

Nanterre > Françoise CLAVERIE

Tél. : 01.47.25.73.12

41, rue des trois Fontanot - 92024 Nanterre cedex

E-mail : claverie.francoise@cgapicpus.com

Saint-Maur > Françoise CLAVERIE

Tél. : 01.81.94.54.20

6, avenue du Gouverneur Général Binger - 94100 Saint-Maur-des-Fossés

E-mail : claverie.francoise@cgapicpus.com

Créés et administrés par des experts-comptables.

Président : Daniel Forestier, expert-comptable

